

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE BRETONNE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance
Comités du Morbihan - Côtes d'Armor - Finistère

Rédaction - Administration - Publicité - 140, Cité Salvador-Allende - 56100 LORIENT

Abonnement : 1 an : 25 F - Carte de soutien annuelle : 50 F

77

PREMIER SEMESTRE 1991

PRIX : 7 FRANCS

PERENNISER LA RESISTANCE BRETONNE

**Réunion à Carhaix, de l'A.N.A.C.R.
des Côtes d'Armor - du Finistère - du Morbihan**



Un livre mémoire pour toutes les générations, tel est l'objectif que se sont fixés les Comités départementaux des Côtes d'Armor, du Finistère et du Morbihan lors d'une réunion à la mairie de Carhaix le 23 mars dernier. Une œuvre commune sur la Résistance dans l'extrême ouest de la Bretagne. Les Comités locaux sont invités à faire parvenir, les textes et les photos relatives à cette grande page de notre histoire (voir en page 10).

Directeur de la
publication : Jean CORREA

Rédacteur
photos : Jean MABIC

Gestion
Comptabilité
Publicité : André TANGUY

Dépôt légal 1^{er} trimestre 1978
Périodique inscrit à la
CPPAP sous le N° 773 D 75
Imprimerie L. GAUTIER Lanester

Pour tous vos imprimés ...

**Imprimerie
louis gautier**

54, Rue Jean-Jaurès
LANESTER
☎ 97.76.16.20

**En construction
la publicité seule
ne suffit pas...
découvrez les
réalisations**



21, rue Jules Legrand **LORIENT** - 97.64.59.96

Voyages KERJAN

PLOUAY
Tél. 97.33.30.37

GUIDEL

Tél. 97.65.36.06

CARS
de 23 à 65 places

COUCHETTES - WC
Vidéo
CLIMATISATION



Transports GOULIAS Frères

LOCATION PELLETEUSES ET CHARGEURS

Rue Gérard-Philippe - LANESTER Tél. 97.64.52.54

*Dégustation de fruits de mer
Spécialités de poissons - ouvert toute l'année*

“La CHALOUPE”

RESTAURANT *Madame Le Mentec*

Vue sur le port

20, Cours des Quais - 56410 Étel - Tél.: 97 55 32 13

AURISONE
MAL ENTENDRE NE SE VOIT PLUS



Pour tout renseignement,
adressez-vous au :
CENTRE REGIONAL
DE CORRECTION AUDITIVE

**Loïc
ALLOUP**

3, bis rue des Remparts
LORIENT
Tél. 97.21.46.63

**Voyages
FALQUERHO**
EXCURSIONS

TAXI

1, rue du Stade
56700 KERVIGNAC
☎ (dom.) 97 65 77 44
☎ (bur.) 97 65 79 79



**GROUPE
“FRANCAISE MARITIME”**
COLLECTE DE TOUS PRODUITS
D'ORIGINE ANIMALE

SFM CONCARNEAU	Tél. : 98.97.40.55
SFM LORIENT	Tél. : 97.37.40.73
SFM ST GERMAIN S/LILLE	Tél. : 99.55.20.69
S.A.E. LOCMINE	Tél. : 97.60.02.45
SARDA PLOUVARA	Tél. : 96.73.97.59
SALMON ISSE	Tél. : 40.81.60.08
TIMO GUER	Tél. : 97.22.00.01

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

• HENNEBONT-LOCHRIST

L'Assemblée Générale de la Section s'est tenue le Dimanche 24 Février dernier dans la Salle de la Cantine centrale Rue du Penher à Lochrist en présence d'une assistance nombreuse.

Nous avons noté aussi la présence de Monsieur Jean Le Borgne Maire d'Hennebont, et celle de Monsieur Jean Giovanelli Député - Maire d'Inzinac-Lochrist.

Après avoir observé une minute de silence à la mémoire des Camarades décédés au cours de l'année 1990, Le Président, notre Ami Roger Jéhanno présenta le rapport moral : Rappel de notre fidélité à l'esprit de la Résistance, Soutien permanent de notre action en faveur des Anciens de la Résistance pour la reconnaissance des services accomplis. Action contre les révisionnistes et les falsificateurs. Action contre les menées pétainistes et les nostalgiques du vichysme.

L'assemblée Générale s'est aussi prononcée pour le maintien des Offices Départementaux des A.C.V.G.

Après le Rapport moral, c'était au tour de notre Secrétaire Jean Mingam de présenter le Rapport d'activité. Après avoir rappelé qu'au cours de l'année 1990, nous avons participé à une multitude de Cérémonies, c'était l'année du 45^e Anniversaire de la Libération. Cette année encore nous serons présents à toutes celles qui sont programmées au niveau local comme au plan départemental. "Le Morbihan est vraisemblablement le Département breton qui a le plus contribué à la Résistance. Les Hommes et les Femmes qui ont payé de leur vie leur appartenance à celle-ci méritent de recevoir chaque année notre hommage".

Ensuite notre secrétaire a fait état des initiatives qu'il nous appartient de conduire au succès cette année pour assurer un fonctionnement harmonieux de la Section.

A l'issue de l'Assemblée Générale, un dépôt de gerbe avait lieu "Aux Monuments aux Morts" de Lochrist, suivi d'un vin d'honneur offert par la Municipalité, au Centre Culturel.

Ensuite les participants se sont rendus à l'Auberge de Kernours pour le banquet qui s'est déroulé dans une ambiance exceptionnelle. Notre camarade Raymond Dacquay s'était mis en devoir d'assurer une animation qui fut particulièrement appréciée.

Bureau réélu :

Président d'honneur	:	François ROUAUD
Président	:	Mathieu JEHANNO
Secrétaire	:	Jean MINGAM
Secrétaire Adjoint	:	Raymond LE MERRER
Trésorier	:	Fernand OLLIER
Trésorier Adjoint	:	Jean LE GALL
Porte-Drapeau	:	Joseph DUGUIN
Porte-Drapeau suppléant	:	Charles CALVE
Porte-Drapeau suppléant pour Lochrist	:	Marcel TANGUY

Membres du Comité Départemental :

François ROUAUD — Yves JEHANNO — Mathieu JEHANNO — Louis CALONNEC — Etienne LE ROUX — Fernand OLLIER — Jean MINGAM.



Nos amis d'Hennebont-Lochrist...

• QUIBERON

Elle s'est tenue le 17 Février, salle du Conseil Municipal en présence du Maire, le Docteur Héraud, du premier adjoint le Capitaine de Vaisseau Chaffiotte et sous la présidence de Claude Hinterberger.

Le rapport d'activité est présenté par Francis Lescoët. Il souligne la vitalité de l'association.

La situation financière est bonne comme le précise le rapport du trésorier Yvon Chauvat.

Le souvenir des camarades disparus a été évoqué ; Roger Guimard, Albert Le Breton et Gabriel Rio qui nous ont quitté en 1990.

Le Président Hinterberger rappelle les moments forts de 1990.

"Les cérémonies au fort de Penthièvre, le 13 Juillet, la journée de la Femme dans la Résistance, le 29 juillet, à Bubry et devant la stèle de Keryacunff, enfin le pèlerinage à Saint-Marcel le 11 octobre.

Je n'ai pas honte de vous dire que j'y ai ressenti une réelle émotion.

Mais il ne faudrait pas que cette somme de sacrifices tombe dans le domaine de l'oubli après la disparition du dernier d'entre nous.

Il faut que notre jeunesse sache, quelle générosité, quelle énergie ont manifesté leurs aînés, non seulement dans les combats de la libération du territoire avec les débarquements en Normandie et sur la Côte d'Azur, mais aussi dans les combats de la Résistance qui conduisaient souvent à la déportation dans les camps de concentration et à la mort.

Il nous faut transmettre cette mémoire. En notant, comme le suggérait le Capitaine de Vaisseau Chaffiotte, ce que fut notre vie d'alors, par des anecdotes, des souvenirs, même si ceux-ci paraissent sans intérêt. Cette suggestion est d'ailleurs reprise par l'A.N.A.C.R. du Finistère.

Nous devons également, comme nous le disait l'an passé, le Colonel Le Guyader, recruter des personnes susceptibles de transmettre cette mémoire, par le biais de l'Association "Les Amis de la Résistance A.N.A.C.R."

Nous devons enfin apporter notre aide aux différents concours sur la Résistance, organisés dans les établissements scolaires, sous l'égide du ministère de l'Education, comme celui, par exemple, qui sera organisé prochainement à Saint-Pierre-Quiberon".

Le Président évoque ensuite le problème des droits des Anciens Résistants, des pensions d'invalidités.

L'Assemblée se termine par l'élection du Bureau.

Comité d'honneur :

Membres de droit :	M. le Maire de Locminé
	M. le Maire de Quiberon
	M. le Maire de Saint-Pierre-Quiberon

Présidents d'honneur :

M. le Général de C.A. Guy LE BORGNE
M. le Colonel Marcel MOLLO
M. le Capitaine de Vaisseau Lucien CHAFFIOTTE
M. le Colonel Marcel LE GUYADER
M. le Docteur Claude WERTENSCHLAG
M. Ange Le GUENNEC

Bureau actif :

Président	:	M. Claude HINTERBERGER
Premier Vice-Président	:	M. Alexandre PIERRE
Vice-Présidents	:	Mme Marie LE NAIN Mme Madeleine TRETON M. Hébert HENRIO M. Célestin JACOB M. Albert RIVIER
Secrétaire Général	:	M. Francis LESCOËT
Trésorier Général	:	M. Yvon CHAUVAT
Trésorier Général Adjoint	:	M. Jean BOUHEBENT
Porte-Drapeau	:	M. Joseph LE CORRE M. Hubert LE DOUARIN
Membres :		M. Joseph BAUDET M. Jean BELZ M. Raymond LAMOUR M. Marcel LE BAIL M. Georges MOREAU M. Roger LE SENECHAL M. Jean OMNES

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

PAYS DE LORIENT : 200 participants

La commune de Plœmeur, accueillait pour la première fois l'Assemblée Générale de l'A.N.A.C.R.

Accueil chaleureux dans la magnifique salle de l'Océanis, mise à notre disposition par la Municipalité.

200 participants ont suivi avec le plus grand intérêt les travaux.

Louis Morel présidait entouré de Messieurs Michel Godard Maire de Plœmeur, Conseiller Général, Maurice sous-préfet de Lorient, Félicien Ruello et Etienne Cardiet Présidents, Charles Carnac secrétaire, Armand Guégan trésorier.

Au premier rang de l'assistance : M. Jean Maurice Maire, Conseiller général de Lanester, Henri Scanvic Conseiller général de Lorient, Yannick Moulin Adjoint au maire de Plœmeur, Antoine Juguet Président du Comité d'entente des A.C. de Plœmeur.

MODIFICATION DES STATUTS

Les statuts du Comité de Lorient - Lanester datent de 1966. Sur proposition du bureau, les délégués approuvent la modification. Désormais le Comité s'appellera Comité A.N.A.C.R. du Pays de Lorient, regroupant les adhérents des communes du district et au delà.

Le président Louis Morel ouvre alors la séance plénière.

Après avoir remercié le Maire de Plœmeur, il rappelle qu'il y a 46 ans, il fut l'un des premiers à entrer avec son unité dans cette commune libérée. *"Mon premier P.C. était installé à la ferme du Cosquéric puis dans la propriété de Kervégant"*.

Louis dit sa fierté d'appartenir à l'A.N.A.C.R., seule association nationale qui regroupe toutes les familles de la Résistance Française.

Après 23 ans de présidence, notre ami décide de passer le flambeau. Il reste dans le bureau qui l'a élu Président d'Honneur.

Le président Etienne Cardiet lui a rendu un hommage chaleureux.

Dans son allocution de bienvenue, M. Godard Maire de Plœmeur a souligné le rôle de la Résistance et rendu un hommage particulier à Anne-Marie Robic héroïne plœmeuroise.

Il a évoqué le développement de la localité qui compte aujourd'hui 18 000 habitants.

LE RAPPORT D'ACTIVITE...

... présenté par le secrétaire Charles Carnac, rappelle notre participation aux cérémonies commémoratives, mémoires du martyr de nos frères, mais surtout symbole de notre lutte pour la liberté.

En ce qui concerne la C.V.R., il dénonce les scandaleux décrets d'application d'octobre 1989 et la circulaire d'application de jan-



La tribune...

vier 1990. *"Ils établissent une discrimination intolérable au regard du droit, entre les attestataires... En fait ils rétablissent les forclusions que la loi du 10 mai 1989 avait voulu supprimer"*.

Exigeons l'annulation de ces textes.

"D'autres injustices demeurent. 45 ans après nos combats de la Libération, le refus de reconnaître notre qualité d'engagé volontaire subsiste".

EN 1991

Charles rappelle les moments forts de l'année 1991. Les cérémonies traditionnelles dans le département, celle de Port-Louis, où le mémorial rappelle le martyr de 69 camarades.

La grande journée de la femme dans la Résistance aura lieu cette année dans les Côtes d'Armor.

Les amis de la Résistance (A.N.A.C.R.)

"Nous devons nous attacher à créer des groupes d'Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) qui comptent déjà 3590 adhérents sur le plan national. Pour le Pays de Lorient, nous devons apporter notre aide à notre ami Robert David qui agit avec une grande conviction en direction des jeunes".

Le Centre DELESTRAINT-FABIEN

Le plan de restructuration a été approuvé...

Pour couvrir la part des travaux qui sera à la charge de l'A.N.A.C.R., une souscription est lancée auprès des Comités départementaux, locaux, et des adhérents. Nous devons en assurer le succès.

Notre secrétaire fait appel à la vigilance à propos des procès Touvier, Bousquet...

Et conclut : *"Fidèles à l'idéal de la Résistance qui luttait pour un monde de Paix dans la Liberté et la Fraternité, restons unis, ainsi nous œuvrerons utilement pour l'avenir et le bonheur des générations futures"*.

M. le Sous-Préfet :

Dans une allocution très sensible, M. Maurice Sous-Préfet de Lorient, rendit un vibrant hommage à la Résistance.

"Ces combattants de l'ombre, ouvriers, paysans, intellectuels, croyant en dieu ou n'y croyant pas, comme le dit l'admirable poème d'Aragon".

"...Mais il faut que les générations d'aujourd'hui soient informées afin de prévenir le retour de cette période noire de notre histoire, de l'histoire de l'humanité".

"Comme le souhaitait le Général de Gaulle, la Résistance Française ne s'est pas éteinte, son esprit perdure".

**Fidélité à la Résistance
Combattre les résurgences du nazisme
l'A.N.A.C.R. est toujours présente.**

Roger le Hyaric souligne la nécessité de transmettre la vérité historique en apportant des témoignages qui serviront aux historiens.

Après l'adoption du rapport financier présenté par Armand Guégan, le Conseil d'Administration a été élu.

Emouvantes cérémonies

Deux cérémonies ont suivi avec la participation des associations locales avec leurs drapeaux. D'abord place Anne Marie Robic où

Marie Le Hyaric et Renée Grenier (sœur d'Anne Marie) ont déposé une gerbe.

Jean Mabic a fait l'éloge d'Anne Marie "Nénette" vaillante agent de liaison de la Résistance, assassinée à Bubry par les nazis.

Au Monument aux Morts c'est M. le Sous-Préfet et M. le Maire de Plœmeur qui ont déposé la gerbe de l'A.N.A.C.R.

L'Océanis accueillait ensuite délégués et invités pour un vin d'honneur et un délicieux banquet.

PAYS DE LORIENT

LE NOUVEAU BUREAU

Le Conseil d'administration s'est réuni le 2 mars pour l'élection du bureau.

Président d'honneur : Louis MOREL
Présidents : Etienne CARDET - Félicien RUELLO
Secrétaire : Charles CARNAC - Adjoint, René QUÉRE
Trésorier : Armand GUEGAN - Adjoint, Jean EVANNO
Délégués : Lorient : Jean LE FOLL
Plœmeur : Jo LE TRÉCOLE
Larmor : Pierre GARNIEL
Caudan : Maurice DANIELO
Pont-Scorff : Emile LE NY
Quéven : Emile LE ROUX
Lanester : Roger PERESSE

Délégué aux droits : Célestin CHALME

Permanence : Renée LE BOURVELLEC



Place Anne Marie Robic...

Commissaires aux comptes : CADORET
LE LIEVRE
JONCOUR

Porte-Drapeaux : Gustave LAURENT — Pierre LE QUERE — Job LE BERRE
Jean CORREA — Roger PERESSE — Jean MAUVAIS —

Membre Associé "Amis" : Robert DAVID

Membres du bureau : René CROUVIZIER — Jean CORREA — Ernest CULO
Adrienne JOSSET — Jean LE GUENNIC — Marie et Roger LE HYARIC
Jean MABIC — André TANGUY — Yves THOMAS — M. RIBOUCHON.



Une partie de l'assistance...

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

• RIANTEC

Le docteur Thomas a présidé l'assemblée générale qui s'est tenue au Cornock. La municipalité était représentée par M. Robert Le Garrec, adjoint aux affaires sociales.

Le Président Désiré Rouault a dressé le bilan d'activité pour 1990. Il a lancé un appel aux veuves des anciens combattants de la Résistance afin qu'elles rejoignent l'A.N.A.C.R.

Le rapport financier présenté par Edouard Guillemoto fut approuvé à l'unanimité.

Le nouveau bureau a été élu.

Président d'honneur, Dr Thomas ; Présidents d'honneur de la section, Roger Keraudran, maire, et Henri Moller ; Président, Désiré Rouault ; Vice-président, Vincent Coriton ; Secrétaire, Pierre Pogroult ; Secrétaire adjoint, Antoine Le Goulven ; Trésorier, Edouard Guillemoto ; Trésorier adjoint, René Moller ; Porte-drapeau, Eugène Glain et Armand Danigo ; Membres, Aimé Corrignan, Joseph Caboureau, René Moller, Théo Le Goff, Marcel Sager, Daniel Paul.

• CARNAC

Le comité de Carnac a tenu son assemblée générale le dimanche 24 mars en présence du Président Départemental Célestin Chalmé, du Secrétaire Départemental Ch. Carnac et du Trésorier Départemental J. Bertho.

Après un large échange de vue sur la situation du Comité de Carnac et la présentation de l'exercice 1991 en ce qui concerne l'A.N.A.C.R. en général, les adhérents ont procédé à l'élection du Bureau.

Président, Raymond Le Flohic ; Vice-président, Henri Le Rouzic ; Secrétaire, Jean Cadou ; Trésorier, Georges Le Lamer ; Porte-drapeau, Joseph Nicolas.

• ETEL

Le dimanche 3 février s'est tenue au Centrai Bar la réunion annuelle du Comité d'Etel de l'A.N.A.C.R.

Après avoir fait le tour des questions concernant les Résistants - cartes du Combattant et Combattant Volontaire de la Résistance, renouvellement des cartes d'adhérents, participation aux cérémonies commémoratives en 1991... - il fut procédé à la réélection d'un nouveau Bureau, le bureau sortant étant réélu avec Jean Bertho Président, François Bernard Vice-président, Simone Le Port Trésorière.

Un repas fraternel à "La Chaloupe" clôturait la réunion.

• BREHAN ROHAN

Le samedi 26 février s'est tenue à Gueltas l'Assemblée générale du Comité de l'A.N.A.C.R. de Bréhan Rohan, Jean Bertho représentant le Bureau Départemental.

Nombreuse assemblée pour entendre le Président sortant exposer les questions propres au Comité, renouvellement des cartes d'adhérents, cérémonies commémoratives de l'année, et Jean Bertho les questions concernant la délivrance des cartes du Combattant et Combattant Volontaire de la Résistance, le compte rendu des points forts du Congrès national de Perpignan et la nécessité de recruter des AMIS DE LA RESISTANCE.

Après renouvellement du bureau, un buffet campagnard très apprécié des participants clôturait cette chaleureuse et sympathique réunion.

• LANGUIDIC

Le bureau élu le 20 janvier 1991.

Président d'honneur, De Coëtlogon Pierre ; Président, Mélédo Alexis Vice-président, Martin Hervé ; Secrétaire, Le Pallec Pierre ; Secrétaire adjoint, Mme Le Loher ; Trésorier, Le Ruyet Amédée ; Trésorier adjoint, Mme Perrono Odette ; Porte-drapeau, Le Priol Armand ; Porte-drapeau adjoint, Tréhin Jean.

COMITÉS DE L'A.N.A.C.R.

PARTICIPEZ NOMBREUX A LA
CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE de PORT-LOUIS
JEUDI 23 MAI - AVEC VOS DRAPEAUX

• PLUVIGNER

L'assemblée générale de la section cantonale de l'A.N.A.C.R. vient de se tenir à Pluvigner. Le colonel Célestin Chalmé, président départemental, après avoir rappelé les principales organisations de l'été prochain, a surtout mis l'accent sur la journée du 28 juillet. Celle-ci axée sur le thème : "Le rôle de la femme dans la résistance", est organisée par tous les départements bretons au lieu dit "la Pie", près de Carhaix. Un rôle trop souvent méconnu où les femmes bretonnes ont payé un lourd tribut - souvent le sacrifice de leur vie - pour atteindre le but commun : la libération.

La défense des droits des anciens combattants de la résistance a aussi été évoquée au long du débat, et plus particulièrement la retraite.

La clôture de l'assemblée a été précédée par l'élection du bureau cantonal comme suit :

Président, François Le Dévoré ; Vice-président, Pierre Thomas ; Secrétaire, Joachim Le Mer ; Secrétaire-adjoint, André Brient ; Trésorier, René Kerjoant ; Trésorière-adjointe, Maria Laurent.

Membres du bureau : Eugène Le Gosles - et Eugène Thomas.

Porte-Drapeau : Joseph Laferrière - Louis Dreano et Joseph Moisan.

• VANNES

Le mardi 8 avril, les adhérents de l'A.N.A.C.R. de la région de VANNES, jusqu'ici considérés comme "isolés", se sont réunis au bar "Le Chateaubriant" pour mettre sur pied le "Comité de Vannes".

Les présents ont procédé à l'élection d'un bureau provisoire constitué comme suit :

Président, Le Boulicaut Roger ; Secrétaire, Le Buhé Pierre ; Trésorier, Jeanjacquot Pierre ; Responsable des permanences, Kergoulay Marie-Louise.

Bonne route et cap au vent à ce nouveau Comité en lui souhaitant de s'étoffer rapidement.

• PLUMELIAU

L'assemblée générale annuelle de la section A.N.A.C.R. du canton de Baud, des communes de Baud-Plumélia (St Nicolas des Eaux) Melrand Saint-Barthélémy - Bieuzy-les-Eaux, a eu lieu le 28 février au Café Etienne EVANO à St Barthélémy sous la présidence du Docteur Ferdinand Thomas et du Colonel Célestin Chalmé.

La section compte actuellement 45 adhérents + 1 Ami

Plus 20 abonnés à notre journal "AMI ENTENDS-TU".

Réunion d'une très sympathique ambiance, avec un projet de visite à OCEANOPOLIS à BREST (date à fixer). Le bureau a été reconduit.



AUX COMITES LOCAUX

Le comité de rédaction d'"AMI ENTENDS-TU" vous demande de faire parvenir au Siège de l'A.N.A.C.R. à Lorient, les comptes-rendus de vos activités, des récits historiques avec photos, les élections de vos bureaux etc... afin de rendre votre journal toujours plus intéressant.

Jean Mabic

GUSTAVE LAURENT A L'HONNEUR



Au cours d'une sympathique cérémonie organisée par le Comité du Pays de Lorient de l'A.N.A.C.R., notre ami Gustave LAURENT de Lanester était à l'honneur. Il a reçu des mains de notre Président Célestin CHALME, le diplôme et l'insigne officiels de porte-drapeau.

Nos chaleureuses félicitations à Gustave dont la générosité et la bonne humeur sont très appréciées.

11^e BATAILLON "KOENIG"

Les anciens du 11^e bataillon Koenig se sont rassemblés au Fauët. Au bureau, André BOMIN, Yves LE CORRE, Mme LE HELL, Lucien DROALEN.

Un comité d'honneur a été créé.

Voici la nouvelle présidence d'honneur, dite "d'état-major" Charles LE BRIS (à titre posthume), commandant "Icare", chef du bataillon, commandant "Pierre", organisateur et chef du mouvement de Résistance, lieutenant "Jean", chef de section de la première compagnie.

La suite de la composition du bureau est la suivant : Président, André Bomin (Guidel) ; Vice-président, Lucien Droalen (Le Fauët) ; Secrétaire, Mme E. Trouboul (Guiscriff) ; adjoint, Pierre Chalmé (Berné) ; Trésorière Mme J. Le Hell (Lorient) ; Adjoint, Jean Le Boédec (Gourin) ; Membres : Joseph Sylvestre, Joseph Le Goff, Jean Pengloan, Robert Le Naour, Mme Bourvellec, Louis Le Meur, François Le Nay, Joseph Le Mestre, Samuel Bomin, JC Masson, A. Tréveten. Porte-drapeau : Jean Le Hell.

Prochains rendez-vous : le 5 mai à la "Pergola" à Plouay et le 8 septembre à Berné.

LORIENT

HOMMAGE OFFICIEL A RAYMOND QUEUDET

Assistance nombreuse le dimanche 10 mars pour assister à l'inauguration de l'avenue Raymond Queudet ancien Président de la F.N.D.I.R.P. décédé en 1984.

MM. Le Drian Député Maire, Bernard Guillemot Adjoint, Scanvic Conseiller général, Maurice Sous-préfet, les membres de l'association des déportés entouraient la famille du disparu.

Une importante délégation de l'A.N.A.C.R. était conduite par le Président départemental Célestin Chalmé.

Simone Le Port, Présidente de la F.N.D.I.R.P. rappela l'action patriotique de Raymond Queudet.

Entré dans la Résistance en octobre 1943, il monta avec Jean Le Coutaler un réseau à Saint-Tugdual et Le Croisty où il exerçait les fonctions d'instituteur.

Arrêté par les nazis il fut torturé dans l'école Sainte-Anne de Guéméné.

Déporté à Neuengamme, il fut libéré en mai 1945.

Notre ami Raymond était titulaire des Croix de guerre et du Combattant, officier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite.

C'est son arrière petit-fils qui a dévoilé la plaque au rond-point du Bourgneuf à Keryado.

Son fils Jean-Claude poursuit le combat pour **entretenir la vigilance et empêcher l'oubli d'envahir les mémoires.**

Il est Président de la Section Lorient-Lanester et Secrétaire départemental de la F.N.D.I.R.P.

Yvette avait 16 ans

En hommage à Yvette LORAND, Agent de liaison, née le 19 mai 1928 à LA TRINITE-PORHOËT (Morbihan), tuée au maquis à BREHAN, le 31 Juillet 1944, à l'âge de 16 ans.

D'après le livre de Marthe REMINIAC :
"Mon pays, ma vie, mes amours"

REFRAIN

*Là-bas dans le pays Porhoët
On n'oubliera jamais Yvette
On n'oubliera jamais Yvette
Là-bas tu sais bien des regards
Se posent encore sur ton histoire
Demeurent encore dans les mémoires
Yvette*

COUPLETS

*A travers bois landes et taillis
Tu leur as porté tant de plis
Toi tu passais inaperçue
Et les messages étaient reçus*

*En pleine jeunesse un soir d'été
Une mitraille t'a brisée
Sous le beau ciel bleu de juillet
Tu as laissé tant de regrets*

*Tu n'étais encore qu'une enfant
Tu venais juste d'avoir seize ans
De toutes tes forces tu as servi
La juste cause du maquis*

Paroles et Musique de René Le Guenic.

24 JUIN 1944

LA FUSILLADE DE PLUHERLIN

Un camarade résistant nous a transmis un récit publié par la presse au lendemain de la fusillade du 24 juin 1944. Récit précieusement conservé car il porte témoignage, sur l'occupation et la barbarie nazie.

Cette tuerie du 24 juin, sur la route 777 qui conduit de la gare de Questembert à Rochefort-en-Terre, aux abords du bourg de Pluherlin, est encore présente à tous les souvenirs.

Une enquête ordonnée par le Parquet de Vannes vient nous apporter de précieux détails sur cette tuerie, grâce à l'un des cinq exécutés qui échappa miraculeusement à la mort.

Mais laissons la parole à Jean Chèvre, âgé de 16 ans, originaire de Rochefort-en-Terre.

LE RECIT DE JEAN CHEVRE

— *Etudiant ecclésiastique, j'avais dû suspendre mes études en raison de la déficience de ma santé et je m'étais engagé chez M. Baud, agriculteur à la Grande Métairie, en Pluherlin.*

— *Le 24 juin, dans l'après-midi, je fanais dans un pré près de la ferme. Depuis une heure, nous entendions des coups de feu et des commandements brefs. Nous aperçûmes de nombreux allemands faisant une battue, venant de la rivière l'"Arz".*

— *Ils nous dépassèrent et, croyant le danger écarté, nous rentrâmes à la ferme. Nous entendîmes alors une rafale de mitraillette dans la cour et de nombreux coups de feu dans les environs. Tout à coup un géorgien s'est présenté à nous armé d'une mitraillette ; il nous a fait sortir dans la cour et nous a rassemblés devant la grange, nous faisant garder par plusieurs soldats, le fusil mitrailleur braqué sur nous.*

— *Nous étions une quinzaine, nous sommes restés là un quart d'heure. Pendant ce temps, les boches détachaient les bêtes de l'étable. Aussitôt qu'elles furent sorties, ils ont mis le feu à la ferme et à toutes ses dépendances au moyen de plaquettes d'allumettes et de briquets. En un clin d'œil la ferme ne fut plus qu'un brasier. Nos tortionnaires nous conduisirent alors à travers champs jusqu'à la route et nous rassemblèrent près d'un camion.*

— *Un soldat boche qui parlait le français nous montra deux corps enveloppés dans des couvertures et nous dit :*

— *Regardez ce que vous avez fait, bande de terroristes ; on va vous en faire autant.*

— *Nous protestâmes de notre innocence, mais le soldat répliqua :*

— *Si vous ne dites pas qui c'est, on brûle toutes les fermes des environs.*

— *Ils nous firent mettre alors sur un rang, les bras en l'air. Les femmes avaient été mises à part. De très nombreux allemands étaient rassemblés sur la route et se partageaient nos dépouilles ; certains se battaient pour s'arracher les objets qui sortaient de nos poches.*

— *Ils choisirent alors cinq d'entre nous pour être fusillés. J'étais du nombre, et nous fûmes conduits à 50 mètres de là, les bras en l'air et subissant leurs sarcasmes. Arrivés sur les lieux du supplice, on nous fit tourner le dos. Un commandement bref et plusieurs rafales de mitraillettes. Je ressentis une violente douleur dans les reins et je tombai comme mes camarades, le ventre dans le fossé. Les boches approchèrent et tirèrent sur nous une nouvelle rafale de mitraillette, ce qu'on appelle le coup de grâce.*

— *Mon jeune camarade Guézo râlait encore ; un soldat allemand s'approcha de lui et lui trancha la gorge avec sa baïonnette.*

— *Bien que dans le centre de la ligne des suppliciés, je ne m'explique pas comment je ne fus pas touché. Je n'eus aucun mal que la douleur dans les reins.*

— *Je fis la mort. Un soldat allemand déclara que nous étions tous "kapout" ; ils nous prirent alors par les pieds et nous jetèrent dans le fossé. Les boches mirent leurs autos en marche et partirent dans la direction de Malestroit.*

— *Je suis resté 20 minutes dans ce fossé. Je n'osais pas bouger craignant que les allemands ne soient pas partis ; d'autre part, j'avais peur qu'ils reviennent pour enlever les cadavres. Je me suis enfin décidé à partir. J'ai repoussé les deux cadavres qui étaient sur moi et je me suis glissé en rampant dans un champ de blé et je pris la direction de la Grande Métairie. Là, je trouvai tous les gens affolés et n'en croyant pas leurs yeux de me voir sain et sauf. J'étais couvert de sang des pieds à la tête. Ce n'est qu'à ce moment que je me suis rendu compte du danger que j'avais couru et de la chance providentielle que j'avais eue.*

— *Les boches nous ont dit qu'ils nous fusillaient parce que deux de leurs camarades avaient été tués par des Français, alors que certains affirmaient qu'ils s'étaient tués entre eux".*

— *Tel est le récit de Jean Chèvre. Mais ce ne fut qu'une partie de cette scène de sauvagerie du 24 juin 1944.*

— *Albert Peltier, 18 ans, domestique de ferme, fuyait devant les géorgiens avec Emmanuel Burban et à leur arrivée sur la route ils tombaient sur une sentinelle qui barrait le passage et les mit en joue. Ils durent s'arrêter et demeurer sur la banquette. Au bout d'une demi-heure, Emmanuel Burban bondit sur la sentinelle pour tenter de s'évader, il fut tué. Albert Peltier comprenant le danger, prit la fuite et essuya plusieurs coups de feu.*

— *Pierre Guidoux, âgé de 53 ans, vit fusiller son fils à ses côtés. Après quoi il reçut coups de crosse et coups de botte ; sa ferme fut incendiée.*

— *Le jeune Clément Guézo, 22 ans, cultivateur à la Grande Métairie, a vu fusiller son frère près de lui par un sous-officier allemand et sans aucun motif. Guézo alors tenta de prendre la fuite. Il fut mitraillé, se sentit blessé et tomba à cinquante mètres de là dans un champ de trèfle. Il était à bout de forces, il ne bougea pas. Le croyant mort, son bourreau l'épargna. Il avait 4 balles dans la main droite et 3 dans le côté gauche, le poumon perforé et l'épaule traversée. Il fut recueilli deux heures plus tard par ses parents et conduit à la clinique de Malestroit. On ne peut escompter sa guérison avant six mois.*

— *Cette scène achevée, les rescapés furent conduits en camion à Saint-Marcel, où certains furent mis au poteau. Il virent cravacher des patriotes : "Les tyrans, dit l'un deux, frappaient comme les bûcherons frappent sur les arbres avec leur hache". Les tortionnaires avaient l'écume à la bouche.*

— *voilà de cette journée du 24 juin dernier à Pluherlin le triste bilan auquel il faut ajouter l'incendie de deux fermes et de deux granges, soit deux millions de dégâts.*

— *Souhaitons qu'un jour l'on puisse retrouver certains de ces bourreaux que les victimes encore vivantes ont juré de reconnaître. La justice alors suivra son cours.*

CONTE D'OUTRE TEMPS

— Jean-Pierre CHABROL —



Les Comptes du Maquis

Les maquis vivaient comme ils pouvaient, plutôt mal. Les rebelles ne disposent ni d'arsenaux ni d'intendance. Ils arrachent leurs armes à l'ennemi, ils se nourrissent chez l'habitant. Sur le Lozère, les formes, au moins étaient respectées : contre la brebis, le sac de pommes de terre, le fromage, le paysan se voyait accorder un reçu, auquel il ne faisait que semblant de croire, par fierté, par tendresse aussi pour ces grands garçons affamés que personne n'obligeait à risquer leur vie. D'ailleurs, comment croire à ce bout de papier ? On avait pris ce qui se trouvait : une page du cahier de l'écolier, la marge arrachée au journal, un feuillet du calendrier. C'était écrit au crayon. Ne parlons pas de l'orthographe. Quand même, ce n'était plus du vol.

Et puis, la Libération est arrivée. Le maquis comptait un bon bougre de trésorier, dont le nom de guerre était Hippolyte. Hippolyte reçut un certain nombre de millions, une somme fabuleuse à l'époque. Il prit sa canne et, ses deux musettes d'oncle d'Amérique battant ses flancs, il suivit, par les crêtes et les vallons, les sentiers de la Révolte. Dans chaque mas, le paysan, sortait du tiroir de son buffet, la marge du journal portant les cent kilos de patates et recevait, ébahi, la somme due.

Les musettes se vidaient de leurs billets pour se remplir de ces méchants reçus. A la fin de sa tournée, le trésorier du Maquis a fait ses comptes, et il a pris le train de Paris pour aller les rendre à qui de droit au Ministère de la Guerre rue Saint Dominique. Il est arrivé, non sans peine, au bureau qu'il fallait. Il a fini par être introduit chez un sergent-major :

— *Qu'est-ce que c'est ?*

— *Je viens pour les comptes du maquis.*

— *Combien ?*

— *Trois millions.*

— *Vous avez eu votre argent ! Plus un sou ! Vous n'aurez plus un sou !*

Quand l'autre eut fini de trépigner, de taper sur la table Hippolyte s'expliqua :

— *Je vous rapporte trois millions.*

— *Quoi ? Veuillez répéter ce que vous venez de dire !*

— *J'ai fait les comptes, vous pouvez vérifier.*

Il a vidé les musettes sur le bureau adéquat du Ministère de la Guerre. Le sous-officier, pétrifié, balbutia :

— *Ne bougez pas Monsieur.* Il courut les bureaux de l'étage :

— *Venez tous !*

Il ramena des commandants, des lieutenants, des capitaines, des sergents et des caporaux :

— *Je vous présente un trésorier qui rapporte trois millions.*

Les autres regardaient Hippolyte avec des sourires mal assurés. Cependant, le sergent-major, de l'avant-bras, balayait le bureau. Dans l'autre main il tenait la corbeille à papiers. Les marges de journaux, les bouts de pages d'écolier, les feuillets de calendrier, les dos d'enveloppes - il y avait même deux ou trois bons points de la communale - Les pauvres reçus des paysans de la Cévenne rebelle sont tombés là-dedans.

Le maquis du Lozère avait rendu ses comptes.



Le récit peut aisément être transposé dans chaque zone de Résistance, notamment dans le Morbihan.

SOUTIEN A "AMI ENTENDS-TU"

4^e Liste 1990

Mme Claire Matthey de l'Etang, Paris	200,00 F
M. Conan Armand, Carqueiranne	200,00 F
M. Gaumont Jacques, Mantes la Jolie	200,00 F
Section Lorient - Lanester	600,00 F
M. Coguic Georges, Lorient	125,00 F
M. Serre Albert, Le Thor	30,00 F
M. Jacob Etienne, Lanester	30,00 F
M. Jaffré Daniel, Boudoufle	30,00 F
Mlle. Ruello Annie, Paris	30,00 F
M. Le Goff Christian, Caudan	30,00 F
Total pour l'année 1990 :	7300,00 F

1^e Liste 1991

M. Cardiet Etienne, Lorient	2 000,00 F
M. Fouillen Alfred, Caudan	125,00 F
M. Le Garec René, Lanester	100,00 F
M. Evanno Jean, Lanester	100,00 F
M. Robic Maurice	200,00 F
Mme et M. Grenier Denis, Plœmeur	200,00 F
M. Tronscorff Malo, Mehun s/Yère	100,00 F
M. Oliviero Joseph, Caudan	75,00 F
M. Guillaume Joseph, surzur	100,00 F
M. Guiguen Louis, Lorient	75,00 F
M. Moru Léon, Lorient	30,00 F
Bibliothèque Municipale, Caudan	50,00 F

Merci aux donateurs, quel optimisme pour le maintien de notre journal.

RAPPEL AUX ABONNÉS

Nous demandons à nos adhérents et particulièrement aux abonnés individuels du journal de bien vouloir régler le plus tôt possible leur cotisation annuelle, soit par chèque ou C.C.P., au Siège : 140 Cité Allendé - LORIENT

Merci pour votre fidélité.

CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

Afin de lutter contre certaines thèses niant l'existence des chambres à gaz hitlériennes, un nouveau délit a été créé : "Seront punis (...) ceux qui auront contesté par un des moyens énoncés à l'article 23, l'existence d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité, tels qu'ils sont définis par l'article 6 du statut du tribunal militaire international annexé à l'accord de Londres du 8 août 1945 et qui ont été commis, soit par les membres d'une organisation déclarée criminelle en application de l'article 9 dudit statut, soit par une personne reconnue coupable de tels crimes, par une juridiction française ou internationale".

Seuls sont donc concernés les crimes contre l'humanité perpétrés au cours de la Seconde Guerre mondiale.

La contestation de l'existence de ces crimes contre l'humanité est punissable en tant que délit si elle résulte de l'un des moyens énumérés par l'article 23 de la loi sur la liberté de la presse. Ces moyens sont :

— les discours, cris ou menaces proférés dans les lieux ou réunions publics ;

— les écrits, imprimés, dessins, gravures, peintures, emblèmes, images ou tout autre support de l'écrit ;

— les placards ou affiches exposés au regard du public.

Sont assimilés à de tels moyens : radio, télévision, cinéma, disques, cassettes, compacts-discs.

Ce nouveau délit est sanctionné par un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 2 000 F à 300 000 F. Des peines complémentaires peuvent être prononcées, par exemple l'affichage et la publication de la décision, ou l'insertion d'un communiqué.

INGUINIEL DANS LA RÉSISTANCE

1943 - INGUINIEL, bourgade bâtie sur une colline à mi-chemin entre PLOUAY et GUÉMENE SUR SCORFF, paya comme beaucoup d'autres localités un lourd tribut à la Libération. Mais, particulièrement visé, INGUINIEL eut droit à toutes les attentions malsaines de l'ennemi. Les rafles y furent fréquentes et beaucoup de ses enfants payèrent de leur vie leur patriotisme.

Ayant vécu moi-même ces heures tragiques, je vais m'efforcer, en faisant appel à ma mémoire et aux témoins survivants, de retracer les événements d'une période troublée qui marquèrent cruellement cette commune rurale. Les inguinielois comme tout bon français, n'avaient qu'un seul désir : retrouver la liberté et participer activement aux actions qui aideraient à cette reconquête. Mais ils n'avaient jusqu'alors pas eu l'occasion de sortir de l'ombre ou les maintenaient plus de trois ans d'oppression nazie.

Quand début 1943 survinrent les grands bombardements de Lorient, fuyant le déluge de fer et de feu, les réfugiés lorientais affluèrent à Inguiniel et dans la campagne environnante, des commerçants, artisans, ouvriers, se trouvèrent un peu désarmés devant ce nouveau mode de vie rurale, dans des logements souvent précaires. L'adaptation se fit peu à peu. Avec l'arrivée des réfugiés, les contacts entre jeunes furent amorcés.

Moi-même réfugié de Lanester chez Job Darsel, forgeron, j'attendais avec quelques camarades lanestériens et lorientais retrouvés, l'occasion de me rendre utile. Mais les poings nus, sans armes, que pouvions-nous faire ? sinon coller des affichettes V.D.G. ou tracer un peu partout de grands V avec croix de Lorraine !

Aussi, lors de ce peu d'activité et soucieux d'échapper au S.T.O., nous décidâmes, mon cousin Jean Branchoux et moi-même, de nous rendre où l'on pouvait combattre les armes à la main, c'est-à-dire franchir les Pyrénées pour rejoindre les armées de la France Libre.

Jean Branchoux avait été révoqué de l'Arsenal de Lorient le 11/09/1941 avec Roger Le Hyaric (futur Commandant Pierre), pour avoir remplacé la photographie de Pétain par celle du Général de Gaulle, dans la salle de dessin. Doñc sur la foi d'un renseignement, nous avions une filière sûre qui nous ferait parvenir à Barcelone dans le soufflet d'un wagon-poste, pour cela il suffisait de nous présenter à Cerbère à l'hôtel de la Gare où l'on nous prendrait en charge.

Le départ eut lieu vers la mi juin 1943, nous parcourûmes à pied le trajet Inguiniel-Landévant où nous prîmes le train, direction Bordeaux. Voyage sans histoire, nous passâmes le poste de Langon, cette gare située sur l'ancienne ligne de démarcation était encore un lieu de contrôle d'identité ; nos papiers étant en règle nous ne fûmes pas inquiétés ; nous arrivâmes à Perpignan où nous prîmes l'express destination Bannayls où par prudence nous descendîmes dans cette station relativement éloignée de la frontière. Là nous entreprîmes de rallier Cerbère à pied par Port-Vendre. Nous nous présentâmes à l'hôtel de la Gare dans la soirée du lendemain.

Le patron nous accueillit avec méfiance, voyant à notre aspect et surtout à notre accent que nous n'étions pas du pays, il consentit néanmoins à nous écouter. Soudain il disparut dans son arrière-salle et quelques minutes plus tard, qui nous parurent bien longues, il revint avec un plateau chargé de fruits. Quand nous fûmes rassasiés, il nous fit signe de le suivre, il nous conduisit dans les combles où une chambre nous fut attribuée. Le patron nous expliqua que quelqu'un viendrait nous contacter dans la nuit pour nous donner les dernières instructions en vue du passage.

En effet, une heure plus tard un homme frappa à la porte, avec un accent catalan prononcé il nous indiqua que de connivence avec les cheminots de la S.N.C.F. une cache était aménagée dans le soufflet d'un wagon-poste du train Perpignan-Barcelone ; c'est de cette façon que d'autres avant nous avaient réussi le passage. Il viendrait nous réveiller environ une heure avant l'opération. Nous devions attendre dix minutes avant l'arrivée du train en gare, dans la salle d'attente où un cheminot viendrait nous prendre en charge.

A l'heure convenue l'homme était présent, il nous accompagna jusqu'aux abords de la gare où nous pénétrâmes, à cette heure matinale nous étions les seuls dans le hall.

LE PIEGE

Cinq minutes plus tard une femme et deux hommes survinrent se dirigeant droit vers nous. A ce moment j'eus la certitude que nous nous étions fait piégés. En effet, un homme exhibant une carte que je n'eus pas le loisir d'examiner de près, nous demanda notre carte d'identité et certificat de travail, il les examina brièvement et les conserva. Pendant ce temps, le train vers la liberté, après un arrêt de quelques minutes avait poursuivi sa route vers l'Espagne.

La mort dans l'âme nous dûmes suivre nos trois "cerbères", malgré nos protestations ils nous embarquèrent dans une voiture qui prit la direction de Perpignan. Là, nous fûmes dirigés pour interrogatoire dans les locaux de la police. Tout de suite, deux interlocuteurs nous demandèrent le motif de notre présence à Cerbère. Nous avions eu le temps de nous consulter et pour moyen de défense nous prîmes la recherche de travail dans ce lieu épargné par la guerre. Nous qui sortions d'une ville martyre détruite par les bombardements Anglo-Américains nous aspirions au calme. Je ne sais s'ils furent dupes, mais dès ce moment ils nous laissèrent tranquilles. Nous fûmes incarcérés dans une cellule en attendant je ne sais quel verdict. Au bout de quelques jours, un geôlier vint nous chercher, nous pensions à nouveau subir un interrogatoire, mais il nous dirigea vers une salle où étaient rassemblés d'autres détenus, et là un individu qui semblait être le chef, nous tint un laïus dans lequel il précisa que comme nous cherchions du travail, il allait accéder à nos désirs en nous en fournissant en Allemagne dans la région de Cassel, un train était en gare de Perpignan et nous attendait. La destination choisie étant à l'opposé de notre but, nous jurâmes de tout tenter pour échapper à ce traquenard.

Dûment escortés, nous traversâmes la ville sous le regard appitoyé des passants. Nous arrivâmes à la gare où des wagons de 3^e classe nous attendaient, c'était un confort relatif comparé à certains convois de déportés.

Après près de deux heures d'attente, dans une chaleur de serre, la rame s'ébranla en direction de l'Est.

Les occupants de notre wagon étaient tous de la région catalane, ils manifestaient à notre égard une certaine méfiance. Eux à qui la famille avait pu leur rendre visite pendant leur détention et leur fournir des victuilles, mangeaient impassibles devant nos regards avides. Nous soupçonnions quelques-uns d'être des volontaires tellement leur insouciance et leur gaieté nous choquaient. On eut dit une bande de collégiens en goguette partant en villégiature. Cette attitude conforta notre détermination de tenter une évasion avant la frontière. Le convoi roula une bonne partie de la journée et dans la soirée pénétra en gare de Sète. Nous guettions à chaque arrêt l'occasion propice, mais il était interdit de sortir de notre wagon.

LA FUITE GRÂCE A UN CHEMINOT

Cette fois, le convoi arrêté, on nous fit descendre sur un quai un peu à l'écart, nous devions changer de train.

A suivre page 9...

INGUINIEL DANS LA RÉSISTANCE

L'occasion serait la bonne ou jamais. Une rame de wagons de marchandises était stationnée à quelques cinquante mètres sur un autre quai. Je fis signe à Jean que le moment était venu, d'un commun accord nous bondîmes vers ces wagons, nous passâmes sous la rame et dans une course éperdue nous parvîmes tout au fond de la gare.

L'action fut si soudaine qu'elle ne provoqua aucune réaction dans la confusion. Mais il était à craindre que lors de l'embarquement dans l'autre convoi notre absence ne fut remarquée. Aussi avec diligence

nous nous mîmes en quête d'un cheminot à qui nous expliquâmes notre situation, celui-ci très compréhensif nous dirigea vers un local dont il ouvrit la porte à l'aide d'une clef choisie dans un trousseau qui pendait à son côté. Il referma la porte en nous recommandant le silence, il nous assura qu'il viendrait nous rendre visite à la nuit tombée. Il tint parole, accompagné d'un camarade, il vint nous sortir de notre cachette et nous fournit un substantiel casse-croûte, nous en avions grand besoin, n'ayant rien absorbé depuis 24 heures, sinon quelques fruits chichement distribués par un compagnon de voyage un peu moins égoïste que les autres.

Démunis d'argent et de papiers d'identité, nos velléités d'aventure se résumaient désormais à un retour au pays dans les meilleures conditions de sécurité. Nos deux braves cheminots le comprirent, ils nous promirent un retour vers Bordeaux par un train de marchandises, et de là, la fraternité des gens du rail nous guiderait vers notre lieu de départ, la Bretagne.

Ainsi fut fait ! vers le petit matin nous montâmes dans un wagon, simulés entre des caisses et le train s'ébranla, destination Bordeaux. Le voyage fut long et inconfortable, mais nous roulions à nouveau libres. A Langon, arrêt obligatoire, avec fouille sommaire des wagons pris au hasard, le nôtre ne fut heureusement pas contrôlé. Ensuite Bordeaux, nouveau changement de train en pleine nuit, toujours avec la complicité de cheminots, retour au pays via Nantes où nous parvînons en fin de journée alors que retentissent les sirènes annonçant un raid de forteresses volantes.

Après une longue attente notre convoi s'ébranla, vers le matin nous débarquons en gare de Landévant, nous voici revenu à notre point de départ, tout heureux de nous en être tirés à si bon compte. Fourbus, mais libres, nous prenons la route vers Inguiniel où nous parvînons le jour de la fête locale de St-Alban.

Notre aventure aura duré une dizaine de jours pendant lesquels nos parents inguiets sur notre sort ne comptaient pas nous revoir de sitôt. Notre véritable identité et notre adresse à Lanester étant désormais connues des Allemands, mais ignorant heureusement celle de notre lieu de repli à Inguiniel nous prîmes cependant des précautions de sécurité.

Dès lors nous ne fîmes que de brèves apparitions à notre domicile. Dans la journée, personnellement, j'étais employé chez un cousin J.M. Le Dain, cultivateur au village de Kerbaloff le Lage.

PREMIERS CONTACTS

Après environ trois semaines de cette vie campagnarde, un homme se présente à Inguiniel chez mes parents, il venait de la part de Louis Avry, un camarade de travail et de sorties que j'avais perdu de vue depuis les bombardements de janvier 1943. Il cherchait à me contacter. Ma mère méfiante, ne dévoila pas mon lieu de retraite mais obtint de lui un rendez-vous ultérieur en un lieu qu'il fixa lui-même, non loin de Poulgroix.

A la date et à l'heure fixée, dissimulé derrière un talus, je vis arriver deux cyclistes. Je reconnus aussitôt Louis Avry et Pierrot Ferrand, ils me firent savoir qu'ils étaient au courant de notre tentative de passage outre Pyrénées et qu'ils recrutaient des gens qui comme nous étaient bien décidés à rentrer dans la clandestinité pour de futures actions offensives contre l'occupant. A ce jour j'appris la formation

du NATIONAL-MAQUIS et Pierrot Ferrand en était un des responsables. Aussitôt, sans hésitation, mon adhésion fut acquise, je fus enrôlé sous le pseudonyme de "Frisé", cela se passait fin juillet 1943.

Je fus chargé de prospecter Inguiniel et sa région pour trouver d'éventuels volontaires tout en conservant un certain mutisme sur nos actions futures. Le moment venu il nous serait fait appel pour une concentration des effectifs en un endroit déterminé, ainsi naîtrait un premier maquis !

Les jours s'écoulaient où après prospection j'avais obtenu l'adhésion de quelques inguiniétois. L'été passa, l'automne s'achevait, lorsque vers la mi-décembre je fus averti à me tenir prêt dans les jours prochains. Tout début janvier 1944, un agent de liaison motocycliste me pria de rejoindre Baud en un lieu de ralliement où l'on me dirigerait vers le maquis. C'est ainsi que je fis mon entrée au maquis de Poulmain en Baud, premier maquis morbihannais attaqué par les allemands le 10 février 1944 (voir "Ami entends-tu" N° 70.71.72). Les péripéties dramatiques qui en découlèrent m'emmenèrent de nouveau à Inguiniel où avec quelques camarades rescapés je revins le 12 février au soir avec les armes que nous avions pu sauver. Un dépôt de ces armes fut tout d'abord constitué chez M. Morgan dans une ferme du bourg, puis à l'école des sœurs, route de Poulgroix, sous un tas de fagots dans la cour même de l'école.

Un groupe F.T.P. fort actif, affilié à la Compagnie de Cdt Charles (Célestin Chalmé), malgré un armement dérisoire, contribua à la renommée de cette localité "terroriste" que les Allemands dénommèrent "Petit Moscou".

Ce groupe effectuait des déraillements aux alentours de Landévant, à l'aide de clefs spécialement conçues pour le déboulochage des tirefonds qui maintenaient les rails. Après contact avec deux représentants F.T.P., à chaque opération je leur prêtais un parabellum et une mitraillette. Mais déjà le 28 janvier 1944 Célestin Chalmé et deux équipiers avaient tenté de se procurer des tickets d'alimentation dans les quatre mairies assez éloignées de leur base, Inguiniel. Interceptés par une patrouille de gendarmes du Fauët, Célestin Chalmé est blessé mais réussit à sortir du guépier, il se réfugia au village de Guerneroh en St Caradec-Trégomel où il est soigné peu après par le Docteur Moru de Plouay dont le dévouement patriotique est bien connu. Quelque peu rétabli Chalmé se dirige vers Penety où M. Toullec lui offre pour quelques jours le gîte et le couvert. Entre-temps, sa maison familiale de Poulgroix est investie par un détachement de gendarmes, ainsi que le domicile de sa fiancée à Lochrist (Inguiniel). Robert Burban aura moins de chance, il sera pris, livré aux allemands et déporté à Buchenwald d'où il reviendra en piteux état. André Le Mouel réussit également à s'en tirer en ne rejoignant pas son domicile. Le 29 janvier a lieu un sabotage sur les lignes téléphoniques reliant Pont-Calleck à Inguiniel.

PRESSION ALLEMANDE SUR INGUINIEL

Le 3 mars, à la suite d'un malheureux concours de circonstances, le groupe F.T.P. d'Inguiniel fut intercepté par l'ennemi à Lanvaudan, une camionnette du NATIONAL-MAQUIS bourrée d'armes, provenant pour une partie de notre dépôt d'Inguiniel, qui surgissait au même moment fut également prise dans la souricière. C'est là que mes deux camarades Louis Avry et Charles lhuello trouvèrent la mort, François Lanquetil du groupe F.T.P. fut pris, affreusement torturé, et fusillé à Vannes le 23 mars 1944. Pour les Allemands un seul point de convergence : Inguiniel. Dès lors la pression ennemie s'accrut sur la localité. Malgré le patriotisme des Inguiniétois, un sentiment de méfiance s'installa. Les événements dramatiques du 3 mars donnaient en effet à réfléchir. Comment les Allemands connaissaient-ils l'action engagée par les F.T.P. et le passage de la camionnette d'armes en ce même lieu ? Ces sources d'informations ne pouvaient provenir que d'Inguiniel, lieu de départ des deux opérations.

A suivre

RÉUNION INTERDEPARTEMENTALE DE CARHAIX

Pour perpétuer une tradition déjà ancienne de plusieurs années une réunion des instances des Comités des CÔTES D'ARMOR, du FINISTERE et du MORBIHAN, s'est tenue à la Mairie de CARHAIX.

Étaient présents pour les CÔTES D'ARMOR : Corentin ANDRE, Jean LEJEUNE, Robert CADEC, André SION, Pierre PETIT, Francis PHILIPPE.

Pour le FINISTERE : Yves RIOU, François TOURNEVACHE, Francis THOMAS, Raphaël GUILLOUX, Etienne MARREC, Arthur BARON.

Pour le MORBIHAN : Ferdinand THOMAS, Roger LE HYARIC, Célestine CHALME, Charles CARNAC, Jean MABIC, André TANGUY.

Cette réunion avait comme ordre du jour :

1 — L'élaboration d'un projet de réalisation d'une histoire de la Résistance Bretonne.

Après un examen très poussé des diverses suggestions des participants il a été décidé de confier à notre ami Raphaël GUILLOUX la mise en œuvre d'un plan de travail.

Pareille œuvre ne pourra, bien sûr, être menée à bien qu'avec la participation de tous.

2 — Hors réunion un comité s'était constitué pour mettre au point la participation de nos amis des comités voisins à notre journal "AMI ENTENDS-TU".

Nos lecteurs peuvent déjà en voir la réalisation dans le présent numéro.

JEAN DINAHET RACONTE...

Tous nos camarades connaissent Jean, le Capitaine Albert de la Compagnie "Marseillaise". Jean raconte...

Après avoir libéré Baud, le 1^{er} bataillon F.T.P.F. continue le combat en interceptant les groupes ennemis qui tentent de rejoindre la poche de Lorient.

Le 7 août 1944, le chef de bataillon Louis Doré (nom de guerre : Commandant Jacques) me convoque ainsi que Marca Georges (nom de guerre : Marcel). Il nous apprend que Londres n'a pas fait parvenir la paie des unités de notre département. Pour pallier à cette situation, le Colonel Morice (Chenailler) prend donc contact avec son beau-frère, Tristan demeurant à Ste Hélène pour qu'il procède à l'avance de la somme nécessaire. Celui-ci accepte. Marca et moi-même, nous sommes chargés de récupérer l'argent. Nous quittons Baud vers 14 h ce même jour, et nous atteignons sans encombre Ste Hélène. Marca se rend en barque chez M. Tristan qui lui remet la somme convenue. Quant à moi, j'attends près de la traction avant de la Compagnie.

C'est là que commence les problèmes. La veille, des jeeps avait été parachutées à l'aide de planeurs. Le Colonel Bourgoïn (dit le manchot), avait donné l'ordre d'attaquer le fort de Mané er Hoet en Nostang. Le lieutenant, un bordelais, nous fait savoir qu'il souhaiterait que nous nous joignons au "stick" qui se compose de deux jeeps armées chacune d'une vickers jumelée. Ça pète le feu ! Pendant que nous arrosons le fort, nous voyons apparaître, en plein milieu du champ de tir une bonne femme avec sa brouette. Nous stoppons le feu. Nous la faisons venir vers nous afin de la protéger. Elle nous déclare "Je n'ai pas volé ces patates qui sont dans ma brouette ! Mon champ se trouve juste derrière le fort !". Elle a eu chaud, c'est le moins qu'on puisse dire ! Elle nous apprend que les "schleux" ont quitté le fort le matin même.

Les deux jeeps nous quittent donc pour d'autres missions. Je constate alors que la roue arrière droite de la traction est à plat. Pas de cric ! Je reste près de la voiture avec la paie du bataillon. Marca fait le tour des fermes à la recherche du précieux objet. Il en trouve un enfin ! Que l'attente fut longue ! Avec un retard certain, nous regagnons Baud sans incident. Pour ce jour, notre mission est achevée.

Je relate cette histoire quarante six ans plus tard. Je me permets un conseil : si un jour vous êtes responsable de la paie du bataillon, n'allez pas jouer aux héros !

Jean Dinahet
"Capitaine Albert"

NOS CAMARADES DISPARUS

• LANESTER

Joseph LE STRAT né le 11 juillet 1917 à Lorient a servi dans les Forces Françaises de l'intérieur. Au 5^e Bataillon F.F.I. du Morbihan du 1^{er} juin au 22 septembre 1944, ensuite au 10^e Bataillon Rangers le 17 décembre 1944. Démobilisé le 11 août 1945, il a repris le travail comme ouvrier dans le bâtiment.



• SAINT-BARTHELEMY

Nous avons à déplorer le décès de notre camarade Edouard LE THAUT, ancien boucher à Saint Barthélémy. Obsèques le 18 février à St Barthélémy. Instituteur à Pluméliau, Edouard était engagé à la Compagnie MARCO (5^e Cie du 2^e Bataillon F.F.I. du MORBIHAN - Commandant LE GARREC.



• LOCMINÉ

Eugène LORGEUX
Emile LE CORFF

Tous deux dans la Résistance depuis octobre 1943 au réseau A.S. rattaché au 1^{er} Bataillon F.F.I. du MORBIHAN (Commandant HERVÉ) dans la même compagnie du Capitaine MILÈS.

Au maquis du début juin 1944 ; La Motte Kerivalain, Botségalo, Bois de Floranges ensuite le Bois de la Touche (près de Kerhéro) ou la



(Photo d'Emile LE CORFF)

compagnie isolée des quatre autres formant le Bataillon fut attaquée par des centaines d'Allemands, ou pour éviter l'encerclement l'ordre est donné de se replier dans un endroit précis hors de cette contrée. Front de LORIENT dans le secteur de NOSTANG-KERVIGNAC puis au 13^e Bataillon de Sécurité sur le Front de l'Est de la France dans une division Américaine.

Tous deux étaient titulaires de plusieurs décorations.

Aux familles de nos camarades, nous présentons
nos sincères condoléances.

Poème écrit en mars 1943

La rose et le réséda

A Gabriel Péri et Honoré d'Estienne d'Orves
A Guy Moquet et Gilbert Dru



Gabriel Péri : journaliste à « L'Humanité » dès 1924 et chroniqueur de politique étrangère, il fut membre du Comité central du P.C.F. (1929), élu député (1932). Il anima les « Cahiers » clandestins du P.C.F. sous l'occupation. Fusillé avec d'autres otages du Mont-Valérien, le 15 décembre 1941.

(Photo : Secrétariat d'État aux Anciens Combattants, Mission permanente aux commémorations et à l'information historique)



Honoré d'Estienne d'Orves : officier de marine, polytechnicien, il organisa dès 1940 un réseau de renseignements en France occupée. Trahi par l'un de ses collaborateurs, il fut le premier officier français fusillé en 1941, à l'âge de 40 ans, au Mont-Valérien (Hauts-de-Seine). Inhumé à Verrières-le-Buisson (Essonne). Il a laissé son « Journal de famille » et son « Journal de bord » (1950).

(Photo : Secrétariat d'État aux Anciens Combattants, Mission permanente aux commémorations et à l'information historique)



Guy Moquet : fusillé à Châteaubriant (Loire-Atlantique), le 22 octobre 1941, à l'âge de 17 ans. Membre des Jeunesses communistes. « Vous tous qui restez, soyez dignes de nous, les 27 qui allons mourir ».

(Photo : Secrétariat d'État aux Anciens Combattants, Mission permanente aux commémorations et à l'information historique)



Gilbert Dru : Exécuté à la mitrailleuse à 24 ans, le 27 juillet 1944, en plein midi, à Lyon, place Bellecour, sur le trottoir devant le café, après « Le moulin à vent » aux côtés de 5 résistants dont Francis Chirat (J.O.C.). Militant de la « Jeunesse Étudiante Chrétienne » (J.E.C.), inspirateur du futur M.R.P. dont il rédigea le manifeste en 1943. Animateur des « Cahiers de notre jeunesse ».

Celui qui croyait au Ciel
Celui qui n'y croyait pas
Tous deux adoraient la belle
Prisonnière des soldats
Lequel montait à l'échelle
Et lequel guettait en bas
Celui qui croyait au Ciel
Celui qui n'y croyait pas
Qu'importe comment s'appelle
Cette clarté sur leurs pas
Que l'un fut de la chapelle
Que l'autre s'y dérobat
Celui qui croyait au Ciel
Celui qui n'y croyait pas
Tous les deux étaient fidèles
Des lèvres des cœurs des bras
Et tous les deux disaient qu'elle
Vive et qui vivra verra
Celui qui croyait au Ciel
Celui qui n'y croyait pas
Quand les blés sont sous la grêle
Fou qui fait le délicat
Fou qui songe à ses querelles
Au cœur du commun combat
Celui qui croyait au Ciel
Celui qui n'y croyait pas
Du haut de la citadelle
La sentinelle tira
Par deux fois et l'un chancelle
L'autre tombe qui mourra
Celui qui croyait au Ciel
Celui qui n'y croyait pas
Ils sont en prison lequel
A le plus triste grabat
Lequel plus que l'autre gèle
Lequel préfèrent les rats
Celui qui croyait au Ciel
Celui qui n'y croyait pas
Un rebelle est un rebelle
Nos sanglots font un seul glas
Et quand vient l'Aube cruelle
Passent de vie à trépas
Celui qui croyait au Ciel
Celui qui n'y croyait pas
Répétant le nom de celle
Qu'aucun des deux ne trompa
Et leur sang rouge ruisselle
Même couleur même éclat
Celui qui croyait au Ciel
Celui qui n'y croyait pas
Il coule il coule et se mêle
A la terre qu'il aime
Pour qu'à la saison nouvelle
Mûrisse un raisin muscat
Celui qui croyait au Ciel
Celui qui n'y croyait pas
L'un court et l'autre a des ailes
De Bretagne ou du Jura
Et framboise ou mirabelle
Le grillon rechantera
Dites flûte ou violoncelle
Le double amour qui brûla
L'alouette ou l'hirondelle
La rose et le réséda.

Louis Aragon

DEFINITION LEGALE DE L'ACTE DE RESISTANCE

Article R. 287-1 du code des pensions de l'ordonnance du 3 mars 1945 (Art. 2) et de son décret d'application du 19 août 1946 (Art. 2)

Sont considérés¹ comme actes qualifiés de résistance à l'ennemi, à condition qu'ils aient été accomplis à dater du 16 juin 1940, les faits ou actes ci-après :

- 1° - Le fait d'appartenir à l'un des réseaux, formations ou mouvements reconnus par l'autorité militaire :
 - soit au titre des forces françaises combattantes (F.F.C.) en application du décret n° 366 du 25 juillet 1942
 - soit au titre des forces françaises de l'intérieur (F.F.I.) en application du décret du 20 septembre 1944
 - soit au titre de la résistance intérieure française (R.I.F.) en application du décret n° 47.1956 du 9 septembre 1947.

- 2° - Tout acte caractérisé d'action contre l'ennemi accompli en service commandé par les membres des réseaux, formations ou mouvements visés ci-dessus.

- 3° - Tout acte d'aide volontaire apportée soit à un réseau, une formation ou un mouvement reconnu comme dit ci-dessus au titre des F.F.C., des F.F.I. ou de la R.I.F. soit même individuellement à un membre des dits groupements.

- 4° - Tout acte, même isolé, d'action contre l'ennemi et qui consiste en :
 - a) - la rédaction, l'impression, le transport ou la distribution de tracts ou journaux clandestins établis par une organisation reconnue comme dit au 1° ci-dessus ;
 - b) - la fabrication non rétribuée de pièces d'identité pour les membres de la Résistance au sens du titre II du livre II (première partie) (1) ;
 - c) - la fabrication et le transport du matériel radio en vue des émissions et réceptions des postes clandestins destinés à la Résistance ainsi que l'utilisation de ce matériel ;
 - d) - la fourniture volontaire et gratuite d'un local pour une réunion d'un groupe clandestin ;
 - e) - l'hébergement gratuit de résistants traqués ou blessés, de militaires français ou alliés évadés ou de parachutistes des armées alliées ;
 - f) - le passage, à titre gratuit, de résistants ou de militaires hors du territoire occupé vers la France libre, les pays alliés ou non belligérants ;
 - g) - la destruction ou le sabotage de voies ou moyens de communication, d'entreprises ou de matériel concourant à l'effort de guerre de l'ennemi ;
 - h) - les actions offensives ou défensives dirigées soit contre les forces militaires de l'ennemi, soit contre les autorités ou organismes militaires ou policiers placés sous son contrôle ou les individus collaborant avec lui ;
 - i) - la tentative de quitter un territoire occupé par l'ennemi ou placé sous le contrôle de l'autorité de fait, se disant gouvernement de l'Etat français ou le passage dans un pays non belligérant pour rejoindre soit les forces françaises libres, soit, à partir du 8 novembre 1942, les forces stationnées en Afrique du nord ou Afrique occidentale française et ultérieurement les forces relevant du comité français de la libération nationale puis du Gouvernement provisoire de la République française.
Dans ce cas, l'intéressé doit établir qu'il se trouvait avant sa tentative de départ dans les conditions définies par l'article R. 157 (2) pour être incorporé dans les dites forces ou qu'il appartenait à l'un des réseaux, formations ou mouvements reconnus au titre des F.F.C., des F.F.I. ou de la R.I.F.

- 5° - Les actes qui, accomplis par toute personne s'associant à la résistance, ont été, par leur importance ou leur répercussion, de nature à porter une sérieuse atteinte au potentiel de guerre de l'ennemi et avaient cet objet pour mobile.

(1) Loi du 6 août 1948 - Décret du 25 mars 1949 - Art. I - Définition des "membres de la Résistance".

(2) L'article R. 157 définit les éléments de preuve à apporter pour ceux qui ont quitté ou tenté de quitter un territoire occupé par l'ennemi ou placé sous le contrôle du gouvernement de Vichy pour rejoindre les F.F.L.

LA PAIX : UN OBJECTIF PERMANENT

EDITORIAL
par
Jean LE JEUNE



Tout d'abord saluons avec intérêt l'extension de "Ami Entends-tu" du Morbihan aux deux autres départements bretons : le Finistère et les Côtes d'Armor.

Cette heureuse initiative devrait permettre d'améliorer en qualité et en quantité notre travail dans nos organisations respectives, la connaissance de l'activité des uns devant profiter pour améliorer l'activité des autres.

Personnellement j'y vois un autre intérêt, encore plus grand et plus beau, à savoir un rapprochement amical, fraternel, je dirai même familial entre nous tous.

Oui l'A.N.A.C.R. est une grande et belle famille. Nous avons lutté au coude à coude dans notre jeunesse pour libérer notre belle province, aujourd'hui retrouvons nous, plus que jamais unis pour fructifier et consolider ce grand patrimoine qu'est la résistance afin de le transmettre dans de bonnes conditions aux nouvelles générations.

Je souhaite pour ma part que ce précieux bulletin prenne un bon départ dans notre département, qu'il se développe et progresse à l'exemple du département de sa naissance le Morbihan.

Point n'est besoin de proposer une ligne de conduite à ce bulletin, je suis sûr que chaque Comité local, avec l'aide du comité de rédaction, saura utiliser cet important outil avec beaucoup de profit.

Ceci dit ce bulletin sort dans notre département dans une période où chacun de nous, ancien Résistant, est de plus en plus préoccupé pour l'avenir de notre jeunesse mais aussi pour l'avenir de la paix et du monde tout court.

Notre combat d'hier allait déjà dans ce sens, car nous savons par expérience que rien de grand, rien de beau ne peut se faire sans la paix et l'amitié entre tous les peuples sur cette terre.

L'expérience que nous venons de vivre avec le conflit du Golfe prouve une fois de plus que la force des armes et encore moins le nombre de morts ne peuvent imposer une paix durable.

Nos dirigeants, nos Chefs d'Etats, doivent rechercher les rencontres, le dialogue dans un esprit de justice, sans discrimination philosophique, religieuse, ou raciale. C'est la seule voie pour faire avancer la paix.

Chacun à l'A.N.A.C.R. a le droit d'opter pour la solution qu'il juge la plus conforme à ses convictions mais tous, par des voies diversifiées, devront tendre vers un seul but commun : LA PAIX UNIVERSELLE.

22 Septembre 1990

LE CONGRES DE ROSTRENNEN

2 ans se sont écoulés depuis notre Congrès Départemental de PAIM-POL et le Congrès National de BLOIS.

De nombreux problèmes ont été évoqués à ces congrès. Nos droits, l'histoire, le racisme, le néo-fascisme, la paix, sans oublier la vie de l'A.N.A.C.R.

Nous n'allons pas énumérer ici la liste de ses nombreuses manifestations du souvenir, le congrès pourtant doit savoir que l'A.N.A.C.R. mobilise toujours plus les Résistants et leurs amis, mais aussi la population de plus en plus nombreuse à ces manifestations

Pour le 45^e anniversaire de la libération, l'année dernière, nous étions des milliers sur les hauts lieux de la résistance : DUAULT - SERVEL - L'HERMITAGE LORGE - le bois de BOUDAN à PLESTAN - la Pie à PAULE, etc... Ce fut aussi le bicentenaire de la REVOLUTION que nous avons fêté dignement, notamment par le rassemblement des 3 départements bretons à CARHAIX, le 24 juin à l'occasion de l'anniversaire de la mort du grand républicain et patriote que fut LA TOUR D'AUVERGNE.

Cette année ce fut le 45^e anniversaire de la victoire avec un pèlerinage de notre A.N.A.C.R. sur le front de LORIENT où furent engagés en 44 et 45 - 9 bataillons F.F.I. de notre département. Nous nous sommes déplacés avec 22 cars soit plus de 1 200 camarades et amis. Ce fut une journée inoubliable avec une chaleureuse réception par nos amis de LORIENT et sa municipalité. 1990 ce fut aussi le 50^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 40 avec de nombreuses manifestations sous l'égide du Comité de Liaison de la Résistance et de la Déportation présidé cette année par notre ami le Général HUDO, membre de l'A.N.A.C.R. de SAINT-BRIEUC.

Enfin, cette année aussi, et nous espérons dans les années à venir participer avec la F.N.D.I.R.P. aux cérémonies du DRESNAY en LOGUIVY- PLOUGRAS, ce petit hameau où 12 camarades furent arrêtés et déportés et dont aucun n'est revenu.

Souvenez-vous chers amis à la Libération, quand on découvrit les cadavres de nos camarades, mutilés, torturés, criblés de balles par les occupants nazis et leurs complices de VICHY. Devant leurs dépouilles notre serment était : "PLUS JAMAIS ÇA". Posons nous la question : "SOMMES-NOUS SUFFISAMMENT ATTENTIFS ET VIGILANTS FACE A LA RESURGENCE DE L'ESPRIT ET ACTES FASCISTES DANS CERTAINS MILIEUX ?". La profanation des tombes, la négation des camps d'extermination, la diffusion de la propagande nazie, l'apologie du crime, bref, sans vouloir noircir exagérément le tableau, avons nous, ainsi que notre entourage, pleinement conscience que : "LA BETE IMMONDE A ENCORE LE VENTRE FECOND" ainsi que le déclarait BERTOLD BRECHT. Notre pouvoir mobilisateur pour manifester notre indignation devra aller en s'amplifiant.



COTES D'ARMOR

CONGRES DE ROSTRENEN (suite)

D'autre part, nous constatons que de plus en plus, lors de nos causeries dans les lycées et collèges la jeunesse aujourd'hui est très sensibilisée et très intéressée par ce que fut notre lutte devant l'occupant pour notre indépendance et la paix.

Il faut ouvrir très largement les portes à ces jeunes et moins jeunes... amis, à nos enfants et petits enfants. L'association "LES AMIS DE LA RESISTANCE" existe, elle est hélas, trop embryonnaire encore chez nous, la renforcer, c'est s'assurer que cet important patrimoine qu'est la Résistance, ne disparaîtra jamais.

Chers camarades et amis, nous qui avons assisté impuissants à la montée du fascisme, en FRANCE, en EUROPE, et dans le monde de notre prime jeunesse, nous qui avons vu déferler les hordes nazies sur le sol national, nous qui avons participé à cette grande croisade pour la liberté, où 55 millions d'humains ont laissé leur jeunesse, nous avons avec nos alliés, imposé au monde la liberté, la démocratie, la paix. Aujourd'hui, notre mission serait-elle terminée ? NON !... Les précieuses conquêtes si durement acquises sont constamment menacées, il nous faut les défendre pied à pied, ce faisant, nous restons fidèles à l'esprit de la Résistance qui nous animait durant les heures sombres de l'occupation, nous restons fidèles au programme du CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE, fidèles enfin à la mémoire de nos camarades, de nos frères, qui, à 20 ans ont donné volontairement hier, leur vie, pour nous permettre aujourd'hui de vivre.

• SAINT-BRIEUC



Le Comité de Saint-Brieuc était le seul à ne pas avoir de drapeau. Bien sûr il profitait de celui du Département, mais cette lacune est comblée grâce à la générosité de nombreux donateurs que nous remercions ici très chaleureusement. Ce beau drapeau a été remis très solennellement à notre porte-drapeau Francis HINGANT par notre camarade le Général HUDO, actuellement en soins au Centre Hospitalier de la Beauchée et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

COMITÉ DE TREGUIER

Le Comité du Trégor de l'A.N.A.C.R. qui regroupe les cantons de Tréguier, Lézardrieux et la Roche-Derrien, organisait comme chaque année une poule au riz le Samedi 2 Mars 1991 au Restaurant des Enfants à PLOUGUIEL. 120 convives prirent part au repas dans une bonne camaraderie. Aussi avons nous passé un excellent après-midi. Nous espérons avoir un petit bonus qui nous permettra d'aider à notre sortie annuelle. Nous remettrons ça l'année prochaine, ne perdons pas les bonnes habitudes !

Notre kermesse annuelle aura lieu à Bugueles en Penvenan le Dimanche 4 Août 1991. Prenez-en note et venez nombreux en famille.

PLEUMEUR-BODOU

Exposition sur la Résistance



Photo de la traction avant exposée au Centre Savidan à Lannion en octobre 1990.

Du 9 au 16 Mai prochain, à l'initiative de la Municipalité, sera présentée à PLEUMEUR-BODOU une exposition sur la Résistance intérieure Française et sur le débarquement du 6 Juin 1944 (sa préparation et son exécution).

Cette exposition se déroulera avec le concours des Comités du Trégor de l'A.N.A.C.R., des anciens des Forces Françaises Libres, de l'Amicale de la 2^e D.B., et d'un jeune technicien du C.N.E.T. Monsieur Michel GUILLOU, qui a réuni une très importante documentation sur les opérations du débarquement.

Une exposition sur le même thème avait eu lieu au Centre Socio-Culturel Jean Savidan à LANNION début Octobre 1990 et avait obtenu un grand succès.

A PLEUMEUR-BODOU, les différentes organisations pensent pouvoir présenter de nouveaux documents sous différentes formes, y compris la vidéo.

COMITE DE MAËL - CARHAIX - CALLAC

28 Juillet 1991

JOURNÉE INTERDEPARTEMENTALE DES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE

Les Comités de Maël - Carhaix - Callac organiseront cette année la cérémonie à la gloire des femmes dans la Résistance pour les trois départements bretons, le Morbihan, le Finistère et les Côtes d'Armor.

Cette cérémonie aura lieu sur la terre-plein du mémorial de la Pie le Dimanche 28 Juillet 1991, jour du 47^e anniversaire de la grande bataille libératrice.

Ce jour là, l'A.N.A.C.R. des trois départements et leurs amis honoreront les femmes martyres, arrêtées, fusillées ou déportées, mais aussi celles très nombreuses qui chaque jour sillonnaient les routes de nos départements avec messages, tracts, journaux, armes et munitions, risquant leur vie à chaque tournant.

Nous n'oublierons pas non plus toutes celles qui ont permis à la Résistance d'avancer. Nous voulons parler de ces femmes admirables qui bravaient le danger pour nous aider, nous soigner, nous ravitailler, nous héberger. Elles étaient aussi **la Résistance et la Victoire**.

Les Comités locaux de Maël-Carhaix, Callac et Rostrenen feront tout ce qui est en leur pouvoir pour recevoir dignement avec leurs parents et amis toutes celles qui de près ou de loin ont contribué à la libération de notre Bretagne.

A Maël-Carhaix un banquet pouvant rassembler 700 personnes clôturera cette importante journée du souvenir.

S'inscrire auprès de : votre Comité local **pour fin juin au plus tard**.

COTES D'ARMOR

• NOS CAMARADES DISPARUS

BEGARD : CALLEC Jean - JASPART Georges - LAGADEC Yves.

LANNION : MARZIN Gustave - LE JOLU Yves - LE LIGNE Yves - LANGLAIS Maxime - PENVEN Yves.

LANVOLLON : VIROT Marcel.

PAIMPOL : LE BOZEC Cécile - FLOURY Louis Amédée - KERBELLEC Georges - LE MEVEL Auguste.

PERROS-GUIREC : LE CHEVALIER Yvonne - LE DRET Albert.

PLESTIN les GREVES : LE BRAS Jean - CARLUER Yves - PRIGENT Pierre - LE ROLLAND Yves - LACHIVER Eugène.

ST BRIEUC : FARDEAU Edouard - HAMON Ange.

ST NICOLAS DU PELEM : LE PAVEC Edouard.

TREBEURDEN : GUELOU Léon.

TREGUIER : TURPIN Yves - ROGARD Guillaume - CLOAREC François - LE ROY François - GOURIOU Arsène - KERICHARD Benjamin - DEBAUSARD Jeanne.

GUINGAMP : NAOUR Elie - MORFOISSE Marcel.

ROSTRENN : CAREL Joseph.

• COMITE DE ROSTRENN

L'assemblée générale de l'Association intercantonale des anciens combattants de la Résistance (ANACR) de Rostrenen et Saint-Nicolas-du-Pélem s'est tenue à Glomel le 19 Janvier. Elle était présidée par René Quillou, maire, en présence de Emile Radenac, conseiller général, maire de Rostrenen, membre du comité, et Yves Le Baquer, 92 ans, doyen. René Morvant, trésorier et René Le Magorec, secrétaire, ont donné les comptes rendus de l'exercice 1990.

L'année a été marquée par les cérémonies de Garzonval à Plougonver, le 20 juillet, et surtout le congrès départemental le 22 septembre, à Rostrenen. Jean Le Jeune a annoncé la prochaine parution d'un journal trimestriel "Ami entends-tu" qui relatera l'activité des comités des Côtes d'Armor, du Finistère et du Morbihan. D'autre part, un livre permettra à chacun de connaître l'action de la Résistance dans les trois départements et plus particulièrement dans son secteur.

Après la cérémonie au monument aux morts, une gerbe a été déposée devant la plaque qui rappelle où furent fusillés Roger Falguerho et René Rolland, en 1944.

• PLELAUFF



L'ORDRE NATIONAL

DU MERITE

À

ROGER MELSCOET

A 16 ans Roger entrait dans la Résistance à GOUAREC. Arrêté en Mai 1944, il est sauvagement torturé, ses bourreaux lui cassent un bras et lui provoquent une fracture du crâne. Interné à SAINT-BRIEUC puis à RENNES, il revient au pays deux mois plus tard, à pied et rejoint aussitôt le combat.

Marie THOMAS, Maire de PLELAUFF, évoqua au cours d'une amicale réunion, le glorieux passé de notre ami. Son "parrain" notre Président, Jean LE JEUNE, lui remit alors, devant une assistance émue, sa magnifique distinction. Nos félicitations à Roger pour cette juste récompense, nos amitiés à sa compagne Gisèle, à ses enfants et à ses petits-enfants.

Nos remerciements aussi à la Municipalité d'avoir si bien organisé cette émouvante cérémonie.

• LE COMITE DEPARTEMENTAL

LE JEUNE Jean	Président Délégué
CADEC Robert	Président Délégué adjoint
TILLY Armand	Co-Président
LE BRANCHU Jean	Co-Président
ANDRE Corentin	Co-Président
JOURAND Raoul	Vice-Président
HAMON François	Vice-Président
HOUSSAY Roger	Vice-Président
PETIT Pierre	Vice-Président, Délégué au Conseil National
SION André	Secrétaire départemental
CORNIC François	Trésorier départemental
PHILIPPE François	Secrétaire départemental adjoint
PINCON Christian	Trésorier départemental adjoint
HILLION Thomas	Délégué en Conseil National
AUBERT Robert	Délégué au Conseil National

• COMITE DE BEGARD

BREF HISTORIQUE : Monsieur KERLOGOT François est membre du Comité Directeur Départemental des Anciens F.F.I. - F.T.P.F. dès sa formation à la libération en 1946 ce qui fait de lui un des précurseurs de l'A.N.A.C.R.

Dès la constitution de l'association en 1951, notre ami "Maurice" (ANDRE Corentin) eut l'amabilité de lui faire parvenir sa carte d'adhérent. François, qui comme beaucoup d'autres avait rejoint la capitale pour son travail restera un adhérent fidèle jusqu'à son retour en 1976.

En 1959, DIUZET Raymond donne existence avec quelques anciens résistants à une petite formation pour défendre leurs droits et adhère d'emblée à l'A.N.A.C.R. C'est ainsi je pense que démarre le comité de BEGARD, mais notre ami DIUZET nous quitte assez rapidement et la présidence revient à Vincent BEZU jusqu'en 1977. Nous revoyons en 1977 sous la présidence de François KERLOGOT jusqu'au mois de Février 1985 car en parallèle il occupe un poste au bureau départemental de l'U.F.A.C. Il passe le relais à André GEFFROY qui le quittera le 27 Janvier 1991 tout en gardant le poste de secrétaire. Il est alors remplacé par LE QUERE Louis.

Notre comité est composé comme tous les comités d'un Président d'Honneur, d'un Vice-Président. Le nombre de ses adhérents est à l'heure actuelle de 92, malgré les pertes subies d'année en année par la disparition de camarades nous arrivons à maintenir ce chiffre en le comblant avec les AMIS. Cet effectif fait de nous, un des comités les plus importants de notre région, une bonne cinquantaine sont issus de la Résistance et ayant refusé le S.T.O. Ils ont participé à la Libération du pays et combattu dans les poches de LORIENT. D'autres réfractaires ou non, ayant servi dans différents corps d'armée, en d'autres lieux ont rejoint l'A.N.A.C.R. où ils se trouvent bien. Beaucoup de nous, ouvriers, paysans, marins, militaires, instituteurs, intellectuels, curés, femmes de service, tous en retraite, nous représentons avec 45 années de plus, le volontariat d'époque pour une plus juste cause et pour une plus grande amitié entre les peuples.

• COMMUNIQUÉS

LANISCAT - Le bal annuel de l'A.N.A.C.R. aura lieu le 28 avril 1991 en matinée à la Salle des Fêtes de Laniscat.

TRELEVERN - On nous signale que Jean FLOC'HMOAN, alias "Yannick" vient de prendre sa retraite dans notre commune. Nul doute qu'il nous rejoindra bientôt.

PERROS-GUIREC - Eugène MANGARD, ancien F.N.F.L. et C.V.R. par ordre du Ministre de la Défense Nationale, s'est vu décerner la Médaille d'Outre Mer après celle de l'Ordre du Mérite Maritime, obtenue récemment. Nos félicitations.

AUX AMICALES DE L'EST DU DEPARTEMENT - Les pages "Côtes d'Armor" sont prêtes à accepter les articles venant des anciens responsables de vos bataillons. Vos témoignages seront les bienvenus !

L'A.G. DES 3 AMICALES DE L'EST - (Inter Secteur Est, le 14^e Ranger et le bataillon Corsaire) aura lieu le Dimanche 16 Juin à TRAMAIN.

COTES D'ARMOR

LE GROUPE BARBÉ ROGER



RECIT de CORENTIN ANDRE

•••

1941 — 1991
Commémoration
du
Cinquantenaire

1990 a vu se dérouler d'amples manifestations, où, dans la ferveur, les anciens volontaires de la Résistance, toutes formations unies, les autorités, le pays, ont marqué leur fidélité à leurs héros de l'année terrible.

Un autre cinquantenaire, doit nous voir à nouveau réunis pour marquer une autre année terrible 1941 et son cortège de martyrs.

1941, est l'année où le masque du nazisme tombe, où son véritable visage se révèle, par le terrorisme du massacre d'otages, la torture et les cours martiales.

- Au 22 Octobre 1941, en moins de 48 heures, 98 otages sont fusillés en France dont les 27 de Chateaubriant.

- Le 4 Octobre précédent, le sous-officier d'active de l'armée française, condamné à mort par la cour martiale à Brest le 12 Avril, est fusillé à Rennes.

- Le 22 Décembre c'est le tour de Maurice ROBERT quartier maître de la marine nationale d'être fusillé comme otage à Fresnes.

Les affiches annonçant leur condamnation et leur exécution sont placardées dans toute la Bretagne.

La rencontre de ces deux patriotes irréductibles, en juillet - août 1940 à Lannion (ils viennent l'un et l'autre de s'évader) va donner naissance au cours de l'été 1940 au groupe de Résistance "Barbé-Robert" dont ils vont se partager la direction jusqu'à l'arrestation de l'ensemble du groupe, par le gestapo, sur dénonciation, le 28 décembre 1940.

Le 12 Avril 1941, la cour martiale siégeant à l'hôtel du Commerce à Brest condamne à mort 7 membres du groupe de 10. A l'annonce du verdict, devant le tribunal, stupéfait et sans voix, éclate une vibrante marseillaise.

Roger BARBE l'entonne, à nouveau, dans le matin glacé du 4 Octobre 1941, en marchant au supplice, reprise par tous les détenus de la prison Jacques Cartier à Rennes. Il en sera de même pour Maurice ROBERT et les otages de la prison de Fresnes le 15 Décembre suivant.

Ayant assumé pendant l'instruction leurs responsabilités, ces deux héros feront que les autres condamnés à mort verront leurs peines commuées en travaux forcés.

Maurice ROBERT était de Pont-l'Abbé (29) - Eugène LE BELLE de St Pol de Léon (29) - les huit autres de Lannion (22).

A suivre au prochain numéro "Les actions du groupe en 1940".

C. A.

CONDAMNATION A MORT

Par décision du Tribunal de Guerre en date du 12 Avril 1941, ont été condamnés à la peine de mort pour espionnage, les nommés :

Roger BARBE, ouvrier
Jean JOLIVET, chauffeur
Lucien BROUT, boulanger
Eugène LE BELL, menuisier
Pierre LE ROUX, apprenti mécanicien
Hyacinthe THETIOT, chauffeur

domiciliés à Lannion et incarcérés à Brest.

Les sus-nommés voulaient soutenir DE GAULLE, ont établi des plans de cantonnements et de dépôts d'un camp d'aviation allemand dans le but de les communiquer aux Anglais.

Deux autres accusés, dont une femme, ont été punis de 10 années de travaux forcés pour n'avoir pas indiqué leur connaissance de l'espionnage.

En outre des peines de prison ont été prononcées pour détention d'armes et libération de prisonniers.

CHEF DEPARTEMENTAL DES F.F.I. Le Colonel "MARCEAU" nous a quitté

Le Colonel "MARCEAU", Yves LE HEGARAT est décédé à l'Armor-Pleubian. Une nombreuse assistance d'anciens compagnons de la Résistance, de la libération et du front de Lorient s'étaient réunis dans la chapelle du village le 8 mars dernier, pour un ultime adieu, lourd d'émotion et de souvenirs autour de Madame LE HEGARAT et de la famille de l'ancien chef départemental des forces françaises de l'intérieur des Côtes d'Armor. Notre ami avait tenu après la libération à continuer la lutte aux côtés de ses hommes, jusqu'à la victoire finale, en qualité d'adjoint du colonel commandant le 71^e R.I., ce régiment assumant le secteur difficile de Nostang de novembre 1944 au 8 mai 1945.

Le colonel "MARCEAU" fut pendant de longues années membre du comité d'honneur de l'A.N.A.C.R. Nous présentons à Madame LE HEGARAT qui fut la courageuse et dynamique convoyeuse de son époux, ainsi qu'à sa famille, nos condoléances.



De gauche à droite :

Jean HUDO Commandant Jacky - Yves LE HEGARAT Colonel Marceau - Le Lieutenant AGUIREC parachuté à Duault, assistant du Colonel Marceau, responsable de la mission "Jedburg".

COMITE LOCAL GOUAREC - CORLAY

Assemblée Générale du 24 NOVEMBRE 1990 à PLUSSULIEN.

Presque tous les membres du comité étaient présents à la Salle des Fêtes de PLUSSULIEN ; Jean POMMELLE Maire, prononça une courte allocution de bienvenue dans sa commune et insista notamment sur la nécessité de s'unir pour sauver la PAIX.

Le bilan d'activité 1990, du président Basile BERNARD, fut alors discuté et approuvé par tous. Ce bilan, très positif, traitait de la reconnaissance des droits des Résistants, de la connaissance de l'histoire, de la paix. Après un dépôt de gerbe au monument aux morts, un vin d'honneur réunissait les Résistants et amis. Jean LE JEUNE en profite, au nom de la F.N.D.I.R.P. pour remettre au Maire de GOUAREC et à l'adjoint au Maire de CORLAY, chacun pour sa commune, deux ouvrages sur la Déportation.

Un repas, pris en commun, permit de prolonger la discussion.

FINISTERE

Ces 4 pages consacrées à notre département par "AMI ENTENDS-TU" sont destinées à vous informer trimestriellement de l'activité départementale de notre association. Bien qu'aucune décision n'ait été prise par le bureau directeur malgré l'appel fait dans la réunion du 15 Janvier, nous pensons que nos comités locaux verront là une possibilité de faire connaître davantage leur activité. Pour une somme modique de 30 francs chacun pourra s'abonner et nos sections pourront diffuser "AMI ENTENDS-TU".

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'A.N.A.C.R. du Finistère est heureuse de voir concrétisée par la parution d'un journal commun : "AMI ENTENDS-TU", l'union des Résistants de trois départements bretons dont les actions dans la Libération ont été déterminantes et se sont souvent heureusement complétées. C'est l'heureuse conclusion des réunions inter-départementales qui se sont tenues à plusieurs reprises à CARHAIX.

Le bureau départemental demande aux adhérents de réserver le meilleur accueil au journal qui sera pour tous un moyen de renforcer cette union et facilitera le travail entrepris en commun : la publication d'un ouvrage qui pourrait s'intituler : "La Résistance par ceux qui l'ont vécue".

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce gros travail qui ne pourra aboutir qu'avec la collaboration de tous.

Faites nous parvenir les documents (ou la photocopie) que vous pourriez détenir ou dont vous connaissez l'existence.

D'avance, merci.

Yves Riou
Président Départemental

UNE FAMILLE CARHAISIENNE DOULEUREUSEMENT EPROUVÉE

A la mi-juin 1944, quelques jours seulement après le drame de LAMPFRAT en PLOUVEZEL qui donne la mesure de la barbarie nazie une famille de PLOUVEZEL, la famille LE GUERN demeurant à la "Carrière Bleue" sur la route de CARHAIX à CALLAC, victime de la frénésie dévastatrice des hordes nazies devait elle aussi payer un lourd tribut à l'occupation (10 juin 1944).

Sur les cinq garçons que compte la famille, un seul, prisonnier en Allemagne, sera le seul survivant des fils LE GUERN.

Dans leur retraite précipitée les allemands frappent aveuglément. Un convoi formé de motos et camions camouflés s'arrête. La soldatesque se précipite. Le premier, François LE GUERN est fusillé sur place. Les autres, Albert, François-Marie, Hervé, marin qui vient d'arriver de TOULON et Yves le benjamin âgé de 17 ans, torturés, martyrisés, sont emmenés à l'école de CALLAC puis transférés à PLESTAN où ils seront achevés. On découvre leurs corps dans une fosse qui en contenait trente trois dans un bois de PLESTAN.

La collaboration interdépartementale nous permettra peut-être d'établir l'itinéraire suivi par cette unité et de déterminer les complicités... éventuelles dont elle aurait pu bénéficier.



La maison de la "Carrière Bleue" que l'on peut encore voir aujourd'hui et qui fut le théâtre de ces atrocités. (Photo Ouest-France).

JULES LESVEN Un des premiers Résistants Brestois

- Né à ST THEGONNEC le 25 Avril 1904.
- Son père, Gilles, est sabotier.
- Sa mère (Jeanne-Yvonne PAPE) fait des livraisons (sabots, produits de la terre) dans une voiture tirée par un cheval.
- Jules a une sœur et un frère (mort jeune).
- Orphelin à 4 ans, il est élevé par une tante.
- Le 30 Octobre 1929, il épouse Monique KERRIEN, couturière, née à PLOUESCAT le 17 février 1906, fille de Claude (Maçon) et de Anne-Marie L'AZOU.
- Le couple LESVEN a eu 4 enfants : Julien, né en 1932, décédé en 1940, Gilbert né en 1934, Michelle née en 1936, Pierre né en 1942, toujours vivants ils résident à BREST ou dans la région immédiate.



Madame LESVEN a 5 petits-enfants. Elle vit dans sa maison, 3 rue Choiseul à BREST, à quelques mètres du Lycée Technique Economique rue Jules Lesven.

Jules LESVEN - Forgeron, il a travaillé à Plouescat, Landivisiau, Plounevez-Lochrist chez un vendeur ou réparateur en machines agricoles.

- Dès 1929 il est forgeron à l'arsenal de Brest où il est employé à des travaux maritimes au Port de Commerce par une entreprise.
- Militant syndical (membre du C.A. de la CGT à l'arsenal et politique (il adhère au Parti Communiste en 1935), il doit faire face à une situation difficile, délicate, en 1939 lorsque le P.C.F. est interdit. Il participe à la restructuration du P.C. et s'oppose aux syndicalistes réformistes de la C.G.T. (Union Départementale). Déchu de son mandat syndical, il s'oppose à cette mesure qu'il juge arbitraire. En octobre 1939, il est renvoyé ? de l'arsenal. A la mi-novembre 1939 ? ou en 1940 ? il est membre du triangle politique du P.C.

Jules LESVEN Organisateur de la Résistance

- Le 16 juin 1940 : lors du départ des Anglais, Jean LE NEDELEC, Pierre CORREC et Jules LESVEN récupèrent, avec leur accord, des armes et des munitions qui sont entreposées dans la cabane sise au fond du jardin de Jean LE NEDELEC.
- Robert BALLANGER "Charles", assisté de Venise GOSNAT, met en place dans le Finistère les "Triangles O.S." (O.S. : Organisation Spéciale de Protection des membres du P.C. distributeurs de tracts et "écrivains muraux" et des militants et de leurs familles). Ces "triangles O.S." sont placés sous la responsabilité de "Triangles Politiques".

- Octobre 1940 : A Brest, le Triangle Politique comprend :
 - Jeanne GOASGUEN-CARIOU,
 - Eugène KERBAUL,
 - et CHAIGNEAU (celui-ci, arrêté en mai 1941, est remplacé par Jules LESVEN).
- Le groupe suscite des sabotages sur les chantiers et à l'arsenal, organisés dès janvier 1941 par Jules LESVEN, Mathurin LE GOFF, Pierre CORREC, Charles CADIOU, Jean LE NEDELEC... (des femmes participent à l'action - telle Marie SALOU qui, arrêtée sera déportée).
- Jules LESVEN et Pierre CORRE fabriquent une petite machine à imprimer destinée à la sortie d'une édition locale du Journal "La Bretagne Ouvrière, Paysanne et Maritime". Ils procèdent à "l'immersion en rade de Brest" des corps de 3 soldats allemands victimes d'une embuscade tendue par l'O.S. au port de commerce.
- Fin juin 1941 : Robert BALLANGER en résidence à Kérinou, met en place un triangle militaire qui comprend Jules LESVEN, Pierre CORREC, Lucien KERROUANTON (ce dernier est arrêté le 27 mars 1942, interné au camp de Choiseul-Chateaubriant puis à Voves d'où il s'évadera en 1944 ?).
- Fin 1941 : Charles CADIOU à l'arsenal sabote les réserves d'eau distillée destinée à alimenter les batteries des sous-marins allemands.
- Le triangle militaire : a pour but de coordonner l'action des groupes O.S. de la région brestoïse.
- Le 27 mars 1942 : des sous-stations électriques de l'arsenal sont sabotées.
- Fin avril-mai 1942 : les groupes O.S. disparaissent, ils sont versés dans les formations de combat mises en place par "le Front National de lutte pour la Libération et l'Indépendance de la France" : ce sont les F.T.P.F. (Francs-Tireurs et Partisans Français pour lesquels compte avant tout l'action directe (propagande, lutte armée, sabotages... notamment le 14 juillet 1942 à Brest). Jules LESVEN devient responsable départemental des "F.T.P." puis interrégional de Bretagne.
- Le 28 avril 1942 : Charles DE BORTOLI est arrêté et fusillé le 22 Août 1942.
- "Grillés", recherchés par la police française et par les Allemands, les responsables brestoïse quittent la région de Brest.
- A. AUVINET (un Mancaou venu à Brest) interrégional de Bretagne-Normandie et ex F.T.P.F. de Nantes - arrêté à Nantes - évadé - repris le 10 mars 1943 - est fusillé au camp d'AUVOUR (Sarthe) le 1^{er} juin 1943.
- Pierre CORRE : en partance pour PARIS où il devait assurer la sécurité d'un responsable national, est arrêté sur le quai de la gare de CONNERE. A son actif : • La destruction de la devanture du local du R.N.P. (Parti Collaborationniste) du MANS. • Sabotage à la gare de triage du Mans (9.1.43), et de la voie ferrée Le Mans - Rennes (26.1.43). • Attentats à la bombe à l'arsenal de Brest. Il est fusillé au camp d'AUVOUR le 1^{er} Juin 1943.
- Jules LESVEN : recherché, a quitté l'arsenal de Brest. Devenu responsable politique de la SARTHE, il est arrêté par des policiers français le 7 mars 1943 (jour du 1^{er} anniversaire de son fils Pierre) au domicile d'un chef de train nommé BLANCHARD. Livré aux Allemands, torturé, jugé, condamné à mort. Fusillé au camp d'AUVOUR (à 15 km du Mans vers Paris - Commune de CHAMPAGNE), le 1^{er} Juin 1943. Inhumé à TELOCHE.

1^{er} JUIN REMISE DES PRIX DU CONCOURS SCOLAIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION A FOUESNANT

Le concours national de la Résistance et de la Déportation a eu lieu dans les établissements scolaires le jeudi 14 Mars. La remise des prix aura lieu le samedi 1^{er} Juin 1991 à 14 h 30, salle du Centre de la Culture et des Loisirs à FOUESNANT à proximité de l'Office du Tourisme. Les adhérents de l'A.N.A.C.R. et les amis de la Résistance A.N.A.C.R. sont invités à y assister nombreux.

CONGRES DEPARTEMENTAL A KERNEVEL LE 21 AVRIL 1991

sous la présidence du Docteur THOMAS, membre du Bureau National

8 h 30	:	Accueil des Délégués
9 h 00	:	Mise en place du Bureau
9 h 15	:	Allocutions d'ouverture
9 h 30	:	Rapport d'Introduction à la discussion
9 h 50	:	Rapport du Trésorier
9 h 55	:	Discussion
10 h 00	:	Vote des Résolutions
10 h 45	:	Election du Comité Directeur
11 h 00	:	Allocution du Délégué National
11 h 30	:	Cérémonie au Monument aux Morts
12 h 15	:	Vin d'Honneur
13 h 15	:	Repas fraternel au restaurant de la Croix Lanveur

NOTRE MENU

Fruits de Mer
Croustade de Saint-Jacques
Cannette au Porto
Légumes Printaniers
Salade
Fromage
Fruits
Assiette Melba
 ★★★
Vin Rouge - Vin Blanc
 ★★★
Café

BILAN DES QUATRE ANS D'OCCUPATION

Les déportés :

Internés dans une prison du Finistère (Saint-Charles et Mesgloaguen à QUIMPER, Le Bouguen et Pontaniou à BREST) ou transférés dans une autre prison (RENNES, FRESNES, ANGERS), ils sont acheminés le plus souvent vers le centre de transit de COMPIÈGNE où sont formés les convois à destination des camps aux noms effroyablement évocateurs : AUSCHWITZ, BERGEN-BELSEN, BUCHENWALD, DACHAU, MAUTHAUSEN, NEUENGAMME, RAVENSBRUCK...

— 1.090 Finistériens ont été déportés, 549 ne sont pas rentrés. Tous les âges, toutes les couches sociales y sont représentés.

Les fusillés, massacrés, abattus, disparus :

Les fusillés sont tous des Résistants. Condamnés à mort par les tribunaux militaires allemands, ils sont exécutés par groupes dans les dunes de Poulguen en PENMARCH, de Moustierlin en FOUESNANT, de Kerfany en MOËLAN, de la Torche en PLOMEUR ou par deux ou trois en différents lieux du département.

Au total, 926 personnes disparaissent ainsi.

Morts au combat et autres victimes :

— 286 F.F.I. sont morts au combat dans le Finistère.

Il faut, hélas, ajouter à ce martyrologe 1615 victimes civiles, dont 965 étaient brestoises.

Les destructions matérielles :

— 5.982 maisons et bâtiments divers ont été détruits totalement.

— 10.489 maisons et bâtiments endommagés.

GEORGES-MICHEL THOMAS N'EST PLUS

Notre ami et adhérent de la section de Brest de l'A.N.A.C.R. est décédé en février dernier. Il est parti à 78 ans aussi discrètement qu'il avait vécu. Il travaillait sans relâche et la Résistance lui doit beaucoup au travers des ouvrages qu'il a édités en compagnie d'Alain LEGRAND membre de l'A.N.A.C.R. de Quimper. Georges THOMAS a participé aux combats de la Libération et à différentes actions dans le secteur de Landivisiau où il était attaché à l'Etat-Major F.F.I. avec le grade de lieutenant.

L'Édition du "Finistère dans la Guerre" en deux tomes constitue un ouvrage de référence. Nous nous sommes inspirés de cette publication pour la rédaction de l'article ci-contre.

QUIMPERLE ASPECTS DE LA RESISTANCE

• L'originalité de ce secteur tient à sa situation, proche de la limite Finistère-Morbihan, sur l'axe Quimper-Nantes, et plus tard, au voisinage de la poche de Lorient.

• La Résistance s'y est développée sous l'égide de divers mouvements ou réseaux dont :

- "ORA" qui fusionna avec "Libé-Nord" en 1944 ;
- "Vengeance" qui rejoignit les deux groupements précités ;
- "Front National", F.T.P.F. au Collège moderne (ex Ecole primaire supérieure) ;
- "Cohors-Austuries".

• Le 7 juin, un maquis, se constitue à Controal en Tréméven, à Rosgrand en Rédéné (secteur Ellé-Laita) à Pontic-Eon (Baye).

Le P.C. du Capitaine LOYER est établi à Mellac.

• Sabotages et embuscades se succèdent, des armes sont récupérées. Un parachutage à Boblaie en Meslan (Morbihan), dans la nuit du 8 au 9 juillet, a permis de réceptionner 12 containers, 9 paquets et une équipe "Jetburgh" ("Francis"), et d'armer les groupes du secteur.

Les Allemands attaquent en maints endroits et s'efforcent de réduire les forces de la Résistance.

Rosgrand est encerclé, le village de Kergoat est investi (26 juillet), le maquis de Kerangouarec en Arzano subit une tentative d'encerclement menée par une troupe ennemie forte de 300 hommes, les 27 et 28 juillet ; Baye (le 29 juillet). S'ils n'atteignent pas tous leurs objectifs, les Allemands exercent une impitoyable répression dont sont victimes les Résistants capturés et la population.

La Résistance se montre, en dépit de tout, très active : déraillements, sabotage de fils téléphoniques ; engagement de Mellac (le 4 août, avec l'appui des F.F.I. et F.T.P. de Scaër) ; attaque d'une colonne allemande vers Rédéné le 5 août, accrochages de Clohars à Croas-ar-Gall, St Germain, St Maurice ; de Kercapucher le 6 août, sur la route de Quimperlé à Riec ; de la route du Faouët à Kerstrado.

• Quimperlé vit sous la terreur les derniers jours de l'occupation : massacres, enlèvements, incendies, la ville est libérée le 8 août et passe sous la responsabilité du Capitaine LOYER.

F.F.I. et F.T.P., dont certains venus de Scaër notamment, assurent la sécurité de la population en contrôlant toutes les voies d'accès.

Le 12 août, les blindés américains entrent dans la ville.

• 5 fosses furent découvertes à Kerfany-Les-Pins : 20 hommes, après tortures y furent fusillés.

• A la prison de Bel-Air, de nombreux Résistants ont subi les plus graves sévices, avant d'être exécutés ou déportés.

• A partir du 15 août, Quimperlé devient une ville "du front de la Poche de Lorient" où 30.000 ennemis se sont retranchés et ne capituleront totalement que le 10 mai 1945.

• Les F.F.I. auront la charge de tenir ce front : F.F.I. de Quimperlé, de Scaër, de Bannaec F.T.P. de Scaër, de Concarneau, du Pays bigouden, fusillers-marins français. Les Américains disposent quelques blindés aux endroits sensibles.

Quimperlé et sa région vivront longtemps encore dans l'insécurité à cause des incursions allemandes que les F.F.I. - F.T.P. s'efforcent de contenir ou de briser au cours de maints combats souvent meurtriers.

• Un régiment, le 118^e R.I. dépendant de la 19^e Division du Général BORGNISS-DESBORDES, est créé pour tenir une part du front de Lorient ; il reçoit un équipement et un armement anglais. Un de ses bataillons a été formé à Quimper ; le 118^e R.I. reçoit des Résistants engagés pour la durée de la guerre, après dissolution des F.F.I.

G.M. THOMAS et A. LE GRAND
tome II, pages 387 et suivantes. Editions de la Cité.

HOMMAGE AUX FUSILLÉS DE LA TORCHE

Chaque année nos amis de LESCONIL organisent une cérémonie à la mémoire des fusillés de LA TORCHE.

C'est le 15 juin qu'aura lieu cette commémoration. Cette année elle coïncidera avec la date des fusillades pour 9 d'entre ceux dont voici les noms :

SECTION F.T.P. DE LESCONIL

Liste des Fusillés et massacrés de LESCONIL

- FAOU Julien, né le 24 octobre 1902, décédé le 23 juin 1944 à La Torche en Penmarc'h
- VOLANT Yves, né le 26 octobre 1913, décédé le 09 juin 1944 à Kerdrez en Plobannalec
- LARZUL Albert, né le 1^{er} février 1922, décédé le 23 juin 1944 à la Torche en Penmarc'h
- BIGER Yves, né le 07 avril 1927, décédé le 15 juin 1944 à la Torche en Penmarc'h
- DONNART Georges, né le 31 mai 1922, décédé le 15 juin 1944 à la Torche en Penmarc'h
- PRIMOT Armand, né le 13 avril 1925, décédé le 23 juin 1944 à la Torche en Penmarc'h
- VOLANT Antoine, né le 29 mars 1922, décédé le 09 juin 1944 à Plonivel en Plobannalec
- QUEMENER Pierre, né le 14 avril 1924, décédé le 15 juin 1944 à la Torche en Penmarc'h
- QUEMENER Prosper, né le 21 août 1923, décédé le 23 juin 1944 à la Torche en Penmarc'h
- DANIEL Pierre, né le 08 avril 1907, décédé le 15 juin 1944 à la Torche en Penmarc'h
- DURAND Lucien-Yves, né le 25 mai 1923, décédé le 15 juin 1944 à la Torche en Penmarc'h
- CADIOU Jean-Marie, né le 05 mai 1908, décédé le 15 juin 1944 à la Torche en Penmarc'h
- TREBERN Joseph, né le 16 mars 1923, décédé le 15 juin 1944 à la Torche en Penmarc'h
- DIVANACH Corentin, né le 17 janvier 1905, décédé le 23 juin 1944 à la Torche en Penmarc'h
- CADIOU Etienne, né le 15 juin 1909, décédé le 23 juin 1944 à la Torche en Penmarc'h
- TREBERN Ange, né le 25 janvier 1925, décédé le 15 juin 1944 à la Torche en Penmarc'h
- BECHENNEC Corentin, né le 14 décembre 1919, décédé le 15 juin 1944 à la Torche en Penmarc'h
- LARNICOL Louis, né le 18 octobre 1909, décédé le 11 juin 1944 à St-Gabriel Pont-l'Abbé



Une des premières cérémonies à La Torche où furent fusillés 15 patriotes de LESCONIL.

LISTE DE DEPORTES POLITIQUES MORTS DANS LES BAGNES NAZIS.

- LE LAY Alain, né le 21 septembre 1909, décédé en 1942 à Auschwitz
- BUANNIC Antoine, né le 23 septembre 1924, décédé en 1944 à Eltrich
- DONCHE Yvon, né le 20 mai 1922, décédé en 1944 à Auschwitz

Lesconil, le 2 Juin 1946.

Le Secrétaire de la Section des F.T.P. de Lesconil :
LE MOIGNE.

“PARACHUTAGE” A LE PLESSIS-LAZ DEBUT AOUT 1944

Un récit de Daniel TRELLU, Lieutenant Colonel CHEVALIER dans la Résistance.

Au terrain “Groseille”, 4 à 600 gars devaient se rendre tout à l'heure. La garde du camp fut doublée...

Vers 22 heures, la Compagnie chargée de la sécurité du terrain se mit en route... Le dispositif fut vite en place et l'attente commença.

Ils arrivaient en rang, portant des perches sur l'épaule, afin d'enlever rapidement les précieux fardeaux dont le contenu serait réparti sans attendre. Rapidement, les hommes sont dispersés sur le terrain. Le lieutenant BERNARD (un parachutiste) place 3 hommes en triangle pour les signaux.

Tout est prévu : au cas où les signaux des torches électriques ne seraient pas aperçus, trois tas de brindilles sèches sont préparés pour allumer des feux. Près de chacun, un bidon d'essence. La cargaison est trop précieuse pour qu'on la laisse échapper.

1 heure : un bruit d'avion fait à nouveau vibrer l'air.

— *Il est pour nous celui-là !*

— *Signaux !* commande BERNARD.

Et les trois lampes-torches projettent vers le ciel le “morse” de la lettre N.

Mais encore une fois l'avion passe et s'éloigne.

L'avion s'approche à nouveau...

— *Augmentez les feux !*

L'essence est alors versée sur les brasiers et une immense flamme s'élève, illumine la lande, projetant les ombres des hommes debout sur le terrain.

— *Garez-vous, pour éviter les containers !* s'écrie BERNARD.

L'avion est venu droit sur nous... perdant très vite de l'altitude. Son ombre se profile au milieu du terrain.

Des yeux impatients sont braqués vers le ciel attendant le “miracle”... Je sais que plus d'une bouche est ouverte de surprise et d'émerveillement. Mais voilà qu'au moment tant attendu, alors que toutes les respirations sont en suspens, un feu d'artifice tragique éclate. Le fer et le feu s'abattent en déluge sur toute la lande. De toutes ses pièces, l'appareil tire, presque à bout portant, au canon et à la mitrailleuse.

— *A plat ventre, tout le monde !*

— *Eteignez les feux !* hurle à pleine gorge BERNARD.

La mitraille pleut à nouveau sur nous. Il n'y a pas un cri, pas un mot. De la stupéfaction. BERNARD reste impassible. Je ne sais pas pourquoi je suis resté debout, sans un geste. Je ne suis d'ailleurs pas le seul... Par miracle, pas un mort, pas un blessé...

“Trahison, erreur, accident ?”. Dans les veillées de la Montagne Noire, l'histoire de ce “Drôle de parachutage” est souvent racontée.

Daniel TRELLE.

Emile GUEGUEN Capitaine du Bataillon "LOUIS D'OR" raconte...

JUILLET 1944 : Quatre ans d'occupation allemande ça a trop duré.

Le 14 : Un groupe de F.T.P.F. va fleurir le Monument aux Morts. Dans la nuit du 14 au 15, un parachutage a lieu à Kernabat. Tout se passe bien, les armes sont enlevées et transportées dans des lieux sûrs à travers champs et par des petits chemins dans les charrettes de paysans.

Mais avant que tout soit débarassé, les Allemands encerclent la zone de parachutage. Ont-ils été renseignés ?

De très durs combats ont lieu. Les Résistants perdront des leurs, après d'atroces souffrances pour certains.

Le nombre des victimes allemandes ne sera pas connu.

Dans les jours et semaines qui suivent, la Résistance va se faire de plus en plus. Les groupes déjà constitués se renforcent, d'autres se créent. Il n'y a pas d'armes pour tous.

L'ordre de mobilisation générale de la Résistance de Scaër vient dans la journée du 3 août. Un rassemblement général a lieu dans une prairie à "Pont-Meur". L'attente dans la nuit a lieu pendant plusieurs heures, et le départ est donné avant le lever du jour. L'encerclement de Scaër est décidé. Chaque Groupe aura à tenir une position. Le Groupe "Bob" est à Croix-Sinquin dans le champ surplombant la route face à la maison du docteur Raynal. Les F.T.P. près de la voie ferrée à Rouzigou.

Les Capitaines Christophe Le Moal et Emile Guéguen ont une mission de reconnaissance le long de la voie ferrée derrière le Château où sont cantonnés les Allemands.

A peine que les Résistants aient occupé leurs positions, plusieurs camions et motos allemands quittent Scaër se dirigeant vers Gourin. Ont-ils tous quitté le Château ? Après ce départ, l'étreinte de Scaër par les Résistants se desserre un peu. Le Groupe "Bob" se retire à la "Boissière". Les F.T.P. resteront sur place. Après quelques heures, les Allemands reviennent de Gourin vers Scaër. Ils sont sérieusement accrochés par les F.T.P. qui perdent quelques hommes. Le repli a lieu le long du canal du Moulin.

Alerté par la fusillade, le Groupe "Bob" reviendra de la Boissière prendre position sur la route de Gourin.

Les Allemands ne reviendront pas de Gourin.

Les derniers occupants du Château s'en iront vers Bannalec mais sont accrochés par un groupe F.T.P. qui contrôle cette route.

Le 4 août Scaër sera libéré par tous les Résistants unis.

Les soldats sans uniforme, et certains sans armes, fêtent avec la population la liberté retrouvée.

Les F.T.P. occupent l'Ecole Saint-Alain.

Les F.F.I. sont au Château.

Mais les Allemands sont toujours dans la très proche région, à Bannalec. Dans la nuit du 5 au 6 août, 120 F.T.P. vont à Créis-Obet attaquer un convoi de camions allemands se dirigeant sur Quimperlé. De sérieux combats ont lieu. Un camion chargé de munitions sera détruit. Il n'y a pas de victimes parmi les Résistants. Les F.F.I. iront rejoindre les F.T.P. à Créis-Obet, mais seront obligés de se replier à "Pont-Croac'h" après les combats qui durent de 16 heures jusqu'au lendemain 9 heures. Des combats ont encore lieu plus près de Mellac.

Les occupants se retirent sur Lorient, mais certains sont encore à Quimperlé pour évacuer leurs munitions de "Kergostiou". Ils sont attaqués par les F.T.P. alors qu'ils chargent un train.

Pendant encore plusieurs mois les Résistants Scaërois, toujours cantonnés à Scaër, vont se relayer avec les Résistants de Quimperlé et Bannalec et la région pour tenir les positions autour de la Poche de Lorient.

Une partie des F.T.P. ira aussi sur la Presqu'île de Crozon.

Les F.F.I. iront se fixer à Quimperlé à l'Ecole du Bel-Air à partir du 15 novembre 1944.

Pendant tout le temps de l'encerclement de la Poche de Lorient, des accrochages auront lieu avec les Allemands. Le Capitaine Charles Fur sera blessé avec quelques-uns de ses hommes. Il y aura aussi à déplorer des morts.

E. GUEGUEN.

SOLDAT SANS FUSIL

C'était en 43, je n'ai pas oublié

Ma mère sans un mot me tendit en tremblant

Un maudit imprimé que ses larmes ont mouillé

Et qui me désignait pour servir l'occupant

"Préparez vos valises, rendez vous au Château"

L'ordre était sans appel, il me fallait partir

Pour les travaux forcés qu'était le S.T.O.

L'ennemi chancelant ne voulait pas mourir

Il lui manquait des hommes pour remplacer ses morts

Plus le front s'allongeait plus leur nombre augmentait

Il fallait appeler les civils en renfort

Tandis que leur travail, l'étranger le ferait

Je ruminais ce plan, seul face à mon destin

Froissant rageusement la feuille de papier

Qui allait m'obliger à vivre en clandestin

Je devais tout quitter, ma maison, mon métier

Traqué comme un bandit et toujours en éveil

Vivant tel un mendiant et comme un sans-logis

Privé presque de tout et même sans soleil

L'ombre était mon refuge, ma compagne la nuit

Souvenir douloureux, des années ont passé

Mais au fond de mon cœur, malgré qu'il ait vieilli

Un noble sentiment reste à jamais gravé

Le sentiment profond du devoir accompli

Je n'étais pas le seul, nous étions des milliers

Des soldats sans fusil, appelés réfractaires

Qui ont contribué sans jamais sourciller

Au salut du pays, résolu, volontaires.

Oh, certes notre rôle était très effacé

Aucune action d'éclat, mais plus tard nous saurons

Que notre seul mérite fut d'avoir empêché

Plusieurs milliers d'Allemands de monter sur le front

Soyons fiers chers amis d'avoir su dire non

A l'appel des Nazis et choisir la souffrance

C'était en 43, nous n'avions plus de nom

Car nous faisons les morts pour que vive la FRANCE.

François MASSON,
Vice-Président Départemental du G.N.R.M. Finistère

Centre de Protection du Feu

Matériel de Sécurité Incendie
Vérification et entretien toutes marques
Vente extincteurs portables 1 à 9 Kg
DéTECTEURS de fumée
B.S.D. (Aérosol d'auto défense)

Avantages aux membres de l'A.N.A.C.R.

C.P.F. Agence de l'Ouest
113 Z.I. Kersalé
29900 CONCARNEAU
Tél. 98.97.31.41

Représenté par
M. BROHAN Yannick
7, rue des Chênes
56850 CAUDAN
Tél. 97.05.74.08



LES VINS "ARCIBIA"

VINS DE TOUTES PROVENANCES

L'AMBIANCE DE LA PROPRIETE

N. LE TEXIER

Négociant - Eleveur

LANESTER

☎ 97.76.04.12

SOLORPEC

ISOLATION THERMIQUE

10, boulevard J.-P. Calloch - 56100 LORIENT

PEINTURE BATIMENTS
MARINE ET INDUSTRIES
ÉTANCHÉITÉ DE FAÇADES

☎ 97 37 23 45



aux ateliers du meuble Les Spécialistes du Meuble de Style

4 et 6, rue Maréchal Foch - LORIENT - Tél. 97.21.04.41



ONNO Bretagne

Siège Social, Services Commerciaux :

BP 52. Route de Lorient,
56302 Pontivy cedex

Tél. 97 25 06 30.

Télex: Onno Ptiny 730 959 +



Usines: Pontivy (Morbihan). Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine).

Les
Plus Belles
Fleurs
INTERFLORA



G. POIDEVINEAU

12, place Alsace-Lorraine
LORIENT

S.A.R.L. Succ.
☎ 97.21.05.56

VENTE ET REPARATIONS DE PNEUS
TOUTES MARQUES
NEUFS - OCCASIONS - RECHAPES
en Tourisme - Poids lourds - Agraire
Dépannage à domicile

JUBIN PNEUS

Z.I. de Kérandré 56700 HENNEBONT
☎ 97 36 16 88

BATTERIES Réglage Train Avant
— Ouvert du lundi au samedi inclus —

générale des boissons france

Ets BOUCICAUD s.a.

Z.I. Belle Aurore
B.P. 9

Tél. 97.38.67.34.
56940 RÉGUINY

DUCLLOS Fabrique d'escaliers bois
MENUISERIE
Z.A. de Berné
56240 PLOUAY
Tél. 97 34 20 00
s.a.r.l. FRÈRES

NOUS
PARTICIPONS A L'ANIMATION
ET AU DÉVELOPPEMENT
DU MORBIHAN

CA CRÉDIT AGRICOLE
DU MORBIHAN

Le bon sens en action

à LANESTER

Avenue François Billoux - ☎ 97.76.11.05

CHAUFFAGE - SERVICE

Entretien - Rénovation de chaufferie - Livraison de fuel et lubrifiants

Ets LE TEUFF et Fils

56850 CAUDAN - Tél. 97.76.00.97

OPTIQUE

PROST-DREUMONT

"LES FRERES LISSAC"
PROTHESES OCULAIRES
Baromètres - Jumelles

8, rue de Turenne LORIENT
(le long de l'Eglise Saint-Louis)
Téléphone 97 21 07 79

AVANTAGES SUR PRESENTATION DE LA CARTE ANACR

E R A "AUX ARMÉES RÉUNIES"
distribution

Articles pour militaires
Médailles - Décorations

Vêtements de chasse
et de pêche
Coutellerie
Cadeaux

Remises au adhérents de L'A.N.A.C.R.
13, Rue Fénélon LORIENT
Tél. : 97.21.10.19

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

HOTEL DE LA VALLÉE

CAFÉ - RESTAURANT - BAR
CONFORT TERRASSE

Léon QUILLERE

56 SAINT-NICOLAS-DES-EAUX Tél. 97.51.81.04

L'énergie **gan** **CABINET BRISSON**
de tous les projets 34, rue Lazare Carnot
56102 LORIENT CEDEX

Tél. 97.21.07.71 +
Télex. 951 492
TOUTES ASSURANCES

Agent Général d'Assurances Compagnies
GAN et M.R.A.